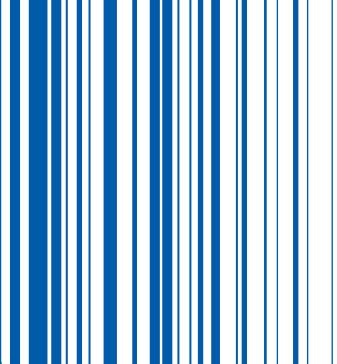


BON À SAVOIR



DÉGUSTATION page 14

Service juridique gratuit

021 310 18 20

VOYAGES

Gare à la surassurance!

6

ROAMING

Paramétrer son mobile contre les surprises

11

PRÉVOYANCE

Rente intégrale ou capital partiel?

17

VÉLO

Les vieux casques encore au top!

23

Nos tests du mois

- Lotions après-soleil
- Chaises longues
- Houmous
- Glacières

Alex_Urschel

Crèmes glacées: peu de vanille, trop d'air



9 771424 663003

07



DES POINTS À GOGO

Passez maintenant à M-Budget Mobile et obtenez 3000 points Cumulus



Fr. 29.-/mois



M-Budget Mobile Maxi One, l'abonnement sans durée contractuelle minimale, inclus:

- **2 Go de données** sur le réseau Swisscom
- **2000 minutes** de conversation téléphonique*
- **2000 SMS** depuis la Suisse vers le monde entier

La promotion Cumulus est valable du 07.06.2017 au 30.09.2017. Offre uniquement disponible lors du changement d'un autre opérateur vers un abonnement M-Budget Mobile Maxi One ou Mini One.

*Valable pour les appels depuis la Suisse vers tous les réseaux fixes et mobiles en Suisse, ainsi que vers les réseaux fixes en Europe et aux Etats-Unis (groupe de pays 1-3); les numéros business, courts et à valeur ajoutée sont exclus dans tous les cas. Excl. Fr. 40.- de coût d'activation.

www.m-budget-mobile.ch/fr/cumulus

Les produits M-Budget sont en vente chez:

FCM



mobilezone®

'd digitec.ch

m electronics
MIGROS



6



11



13



20



26



32

Sommaire

- 6 Voyages**
Gare à la surassurance!
- 11 Roaming**
Bien paramétrer son téléphone
- 13 Litige**
La gabegie selon Air Canada
- 16 Santé**
Le point sur les médicaments périmés
- 17 Prévoyance**
Rente intégrale ou capital partiel?
- 18 Immobilier**
Changement de propriété délicat
- 22 Assurances**
L'assistance vélo TCS peu claire
- 23 Vélo**
Les vieux casques encore au top!
- 25 Diététique**
Papillotes, vitamine B12 et noix de cajou
- 32 Animaux**
Comment les emmener en vacances
- 35 Voisinage**
Des grillades sans trouble
- 41 Electroménager**
Zoom sur les appareils connectés



TESTS

- 8 Lotions après-soleil**
La moins chère en tête!
- 28 Chaises longues**
Le confort se paie
- 38 Houmous**
Trois purées problématiques
- 42 Glacières**
Peu de modèles efficaces

EN UNE

- 14 Crèmes glacées**
Peu de vanille, trop d'air



MAIS ENCORE...

- 18 De qui se moque-t-on? / Chapeau!**
Conseils juridiques
- 30 Le juge a dit**
Vu pour vous / Les tests des autres
- 31 Vous avez la parole**
Post-scriptum
- 44 Sur le web**
- 45 Post-scriptum**
- 46 Sur le web**
- 47 Sur le web**

COMPARATIFS

- 14 Dégustation de glace**
Beaucoup d'air, peu de vanille
- 20 Eaux aromatisées**
Des surprises plein les étiquettes
- 26 Assurances vie mixtes**
Le rachat peut coûter cher

Impressum**Service abonnements**

CP 240, 1001 Lausanne
④ 021 310 01 37
Fax 021 310 01 39
E-mail: abo@bonasavoir.ch

Abonnement

1 an: 39.50 fr.
2 ans: 74.00 fr.
Vente en kiosque: 6.00 fr.

Directrice, rééditrice en chef

Zeynep Ersan Berdoz (zeb)

Rédacteur en chef adjoint

Yves-Noël Grin (yng)

Rédaction

Vincent Cherpillod (vic)
Christian Chevrolet (cc)
Claire Houriet Rime (chr)
Sébastien Sautebin (seb)
Bernard Utz (bu)

Ont collaboré à ce numéro

Jonas Arnold
Lukas Bertschi
Darko Cetovjevic
José Crespo
Noémie Desarzens
Doris Favre
Fiami
Christophe Inaebnit
Tatjana Jaun
Sabine Rindlisbacher
Andreas Schildknecht
Dominique Schütz
Simon Tschopp
Julia Wiss
Lara Wüest

Mise en pages

Noémie Arrigo

Correction

Christiane Droz

Web et mobile

Loïc de Siebenthal

Permanence juridique

④ 021 310 18 20

Tous les jours de

9 h à 11 h et de 13 h à 15 h

Silvia Diaz (sd)

Sophie-Emilia Steinauer (ses)

Kim Vallon (kv)

Barbara Venditti (bv)

Secrétariat de rédaction

Av. de la Rasude 2

CP 150, 1001 Lausanne

④ 021 310 01 36

Tous les jours de 8 h à 18 h (17 h vendredi)

Fax 021 310 01 39

www.bonasavoir.ch

E-mail: info@bonasavoir.ch

Alessia Berjano

Lidia Brändlise

Emilie Lehmann

Marketing

Armelle Colangelo

armelle.colangelo@bonasavoir.ch

Publicité

KI Media S.à r.l.

CP 150, 1001 Lausanne

④ 021 310 18 21

cyril.lanken@kimedia.ch

CP 75, 8024 Zurich

④ 044 253 83 53

anzeigen@kimedia.ch

Imprimerie

Swissprinters AG,

4800 Zofingen

Imprimé en Suisse, sur du papier labelisé FSC® (CO 21036) et emballé dans un film en polyéthylène non polluant.

Editeur

Editions Plus S.à r.l.

CP 150, 1001 Lausanne

Lectorat

400 000 (MACH Basic 2017-1)

© Reproduction autorisée uniquement avec l'accord écrit de l'éditeur, tout comme l'utilisation de nos tests et articles à titre publicitaire.

Editorial

En vacances, êtes-vous bien assurés ou surassurés?

Qui n'a jamais entendu ce reproche amusé? «Vous autres Suisses, vous assurez tout, vos ongles et même la pointe de vos cheveux!» C'est vrai, la Suisse a la solide réputation d'être l'Eldorado des assureurs.



A la veille des départs en vacances estivales, nous avons examiné les risques que prend – ou pas – une famille romande type. Car, selon la destination, le mode de transport et d'hébergement, la liste des risques susceptibles de modifier les plans varie. Et c'est là, que les assureurs et autres acteurs ont flairé le filon, souvent à bon escient.

Nous avons abordé, dans notre édition de juin, la question des frais de traitement médicaux qui, selon les pays, dépassent les montants pris en charge par l'assurance maladie de base. Nous examinons, ce mois, les autres forfaits spécifiques aux vacances (*lire pages 6-7*).

L'offre la plus classique est bien sûr l'assurance annulation, proposée à chacune des étapes de préparation d'un voyage. Est-elle toujours nécessaire, puisque des associations de transport, certains voyagistes et même des sociétés émettrices de cartes de crédit peuvent assurer ces risques?

Globalement, notre enquête démontre que le consommateur suisse est plutôt bien couvert, voire surassuré sans même s'en rendre compte, puisque ces prestations font partie d'offres globales, non optionnelles... Mais malgré ce constat, les cas de lacunes sont, certes rares, mais bien réels.

Notre objectif n'est pas d'inquiéter, mais bien de permettre à chacun ce nécessaire questionnement: «Etes-vous assuré au mieux?» C'est-à-dire de la manière la plus logique qui soit, en fonction de votre mode de vie et de voyage. Une tâche essentielle, devenue délicate tant les conditions générales sont complexes et les offres opaques.

Toute l'équipe de *Bon à Savoir* vous souhaite de belles vacances, sans accrocs! Et durant l'été, ne manquez pas de nous suivre sur bonasavoir.ch.

Zeynep Ersan Berdoz

Directrice, rééditrice en chef



Viagogo: prudence à l'aube des festivals

Bon nombre d'internautes se retrouvent sur le site viagogo.ch en pensant avoir affaire à un site de vente de billets de spectacle pour le moins classique. Or, il est bon de rappeler qu'il s'agit bien d'une plateforme de vente entre particuliers avec tous les risques que cela suppose (*lire «Viagogo: problèmes à gogo» sur [bonasavoir.ch](#)*). Au mois de mai, deux de nos lecteurs l'ont appris à leur dépens. Christian Schwab a payé 65 fr. – ainsi que des frais mirobolants – pour une place qui valait 53 fr. pour la représentation des Harlem Globe Trotters à l'Arena de Genève. Même refrain pour Caroline Jobin qui a déboursé quatre fois 66 fr. (frais exorbitants non compris...) pour des entrées enfants à «Sion sous les étoiles» qui coûtaient réellement 45 fr. l'unité. *ndc*

SUNRISE PÉJORE SES CONDITIONS DE RÉSILIATION

En mai, l'opérateur a envoyé un courrier annonçant la modification du délai de résiliation de ses abonnements *Freedom* et *Mobile Unlimited* dès le 18 juin. Il vante un assouplissement qui «permet de résilier son abonnement mobile *Freedom* quand on le souhaite, en respectant un délai de 60 jours à partir de n'importe quel moment, au lieu de devoir attendre la fin du mois suivant».

Le document se garde bien de préciser que, dans les faits, cela se traduit souvent par une péjoration financière pour le client. Un exemple: avec l'ancien système, deux clients qui annonçaient leur résiliation, l'un le 14 juillet, et l'autre, le 30 juillet, devaient attendre jusqu'à fin août pour qu'elle soit effective, et donc payer, encore, respectivement 48 et 32 jours. Désormais, ils devront encore s'acquitter de 60 jours. Sunrise rétorque qu'il s'agit avant tout d'une uniformisation de ses délais de résiliation. *seb*

Le bisphénol A «extrêmement préoccupant»

Le bisphénol A vient d'être placé sur la liste des substances extrêmement préoccupantes par l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA). C'est la première fois que ses effets graves sur la santé humaine sont reconnus au niveau européen. C'est aussi la première fois qu'il est officiellement admis comme perturbateur endocrinien. Cette décision de l'ECHA ne suffit pas à faire bouger la Suisse rapidement. L'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires indique que cette nouvelle identification sera discutée au sein de l'Administration fédérale et certainement reprise dans la législation suisse, mais pas avant 2018 (*Lire «Le bisphénol A ne perturbe pas la Suisse» sur [bonasavoir.ch](#)*). Etre exposé au bisphénol A accroît les risques de cancer du sein, d'obésité et de diabète ainsi que l'apparition de troubles neuro-comportementaux. Ce composé chimique se retrouve dans de nombreux contenants alimentaires, mais aussi dans d'innombrables autres produits, jusqu'à certains tickets de caisse. *seb*

LES SMARTPHONES NE SONT PAS DES PARASOLS

Des applications, souvent gratuites, estiment la durée pendant laquelle vous pouvez vous exposer au soleil en fonction de votre peau, de la météo et de votre crème solaire. Plusieurs dermatologues, consultés par le magazine allemande *Gesundheitstipp*, appellent toutefois à la prudence. Les six applications testées incitent à se doré le cuir beaucoup trop longtemps. L'essai pratique, réalisé à Zurich, a montré qu'elles autorisaient des temps d'exposition très différents allant jusqu'à 6 heures alors que les conditions météo exigeaient un maximum d'une demi-heure. En outre, elles ignorent souvent certains critères, comme l'altitude ou les baignades prolongées. L'utilisateur doit aussi indiquer son type de peau, ce qui peut conduire à des erreurs. *seb*



Face à Fust, la ténacité paie

Roland Piguet n'est pas homme à s'en laisser conter. «En achetant un lave-linge chez Fust, j'ai constaté qu'un surplus de 47 fr. avait été ajouté sous prétexte que je réside au 3^e étage d'un immeuble sans ascenseur. J'avais pourtant déjà payé 185 fr. pour la livraison, le montage et le raccordement», s'indigne notre lecteur de La Tour-de-Peilz. Il envoie alors directement un courriel à Thomas Giger, directeur de l'entreprise. Une relance plus tard, un collaborateur finit par répondre que cette somme est prévue par une clause des conditions générales de livraison (CGL). Notre lecteur examine le document et réplique, avec raison, que sa situation se rapporte à un autre point des CGL. Et que ces dernières fixent bien à 185 fr. le forfait de montage et de livraison, y compris à l'étage. A court d'arguments, Fust a annulé le montant contesté. *seb*

Se rassurer oui, surassurer non!

VACANCES Les assurances voyages existent sous tellement de formes qu'il est facile de se retrouver protégé plusieurs fois contre le même risque. Comment éviter les doublons?

Vincent Cherpillod

Se prémunir contre les mauvais coups quand on part en vacances est un art difficile, car deux dangers contraires guettent le consommateur. D'un côté, les mailles du filet des assurances obligatoires sont lâches et laissent des trous qu'il est important de combler. De l'autre, les prestations des divers acteurs du marché sont si enchevêtrées qu'il est difficile de ne pas s'assurer à double. Et donc de payer pour rien, car un même sinistre ne sera jamais remboursé deux fois. Pour y voir plus clair, suivons les aventures de Monsieur et Madame Tartempion, qui partent en voyage au Japon durant deux semaines en compagnie de leur fils de 10 ans et d'un de ses amis.

1. LES VALISES SONT PRÊTES, MAIS LE TÉLÉPHONE SONNE...

La veille du départ, mémé Tartempion est hospitalisée. Son état est suffisamment sérieux pour que la famille renonce à ses vacances.

Sous-assurance Budget sérié oblige, les Tartempion ont organisé leur voyage eux-mêmes et opté pour les offres les moins chères: billets non modifiables ni remboursables, hôtel réservé sur booking.com sans possibilité d'annulation et excursions résiliables au plus tard 48 heures à l'avance. Le tout a été réglé avec une carte de crédit à prépaiement et aucune assurance voyage n'a été conclue. Là, il n'y a aucun remboursement à espérer.

Surassurance Monsieur Tartempion est membre du TCS depuis longtemps et renouvelle chaque

année son livret ETI valable à l'étranger pour toute la famille. Il paie toutes les réservations du voyage avec sa carte VISA de la Banque cantonale de Genève. Au moment d'acheter les billets d'avion, il se laisse tenter par l'assurance annulation proposée par le site internet sur lequel il passe commande. Cette fois, la famille est assurée à triple: tant le livret ETI que l'assurance annulation conclue avec le billet d'avion et celle liée à la carte VISA utilisée pour le paiement rembourseront le voyage, jusqu'à hauteur d'une somme qui varie (*lire encadré*).

2. ANGOISSE AU CARROUSEL À BAGAGES

Groupée autour du tapis tournant, notre famille constate avec effroi que l'installation s'arrête sans avoir livré une de leurs valises. La nouvelle tombe elle est définitivement perdue.

Surassurance A priori, toute assurance est inutile ici, car les compagnies aériennes sont tenues de réparer le dommage dans tous les cas (*lire page 22*). Une somme forfaitaire est parfois allouée au passager lésé; pourtant, selon la Convention de Montréal, elles doivent rembourser non seulement la valeur exacte de la valise et des objets qu'elle contenait, mais aussi assumer les éventuels dommages consécutifs causés par la perte. Attention: le plafond est fixé à 1500 fr. environ, et il faut fournir des justificatifs pour quantifier les dégâts. Dès lors, les assurances bagages peuvent s'avérer utiles pour les contenus dont la valeur dépasse

1500 fr. De plus, elles offrent souvent des prestations supplémentaires, notamment contre le vol. Avant d'en souscrire une, vérifiez tout de même que vous n'avez pas déjà cette couverture intégrée dans votre assurance ménage.

3. LES DANGERS DE LA ROUTE

Subjugué par la contemplation des cerisiers en fleur, Monsieur Tartempion traverse la rue sans penser à regarder sur sa droite. Une voiture le heurte.

Sous-assurance On commence par une bonne nouvelle: comme il s'agit d'un accident, les frais de transfert à l'hôpital sont couverts par l'assurance accidents obligatoire. Mais à une condition: qu'ils n'excèdent pas 29 640 fr., ce qui est insuffisant si le blessé doit être rapatrié en Suisse dans un avion médicalisé particulier. Plus grave, hors de l'Europe, les frais médicaux ne sont remboursés que jusqu'à concurrence du double du prix forfaitaire qui serait appliqué en Suisse pour une pathologie identique. Etonnamment, dans certains pays, dont le Japon, c'est insuffisant. Conclusion: une couverture totale des soins à l'étranger est chaudement recommandée (*lire encadré*).

Surassurance Quelques jours avant le grand départ, notre famille décide de conclure une assurance voyage «tout compris», car elle sait que, cas de pépin à l'étranger, certains frais médicaux risquent de ne pas être entièrement remboursés. Une précaution sage, mais inutile: grâce à sa petite complémentaire maladie «Top», elle était, en



fait, déjà couverte entièrement à l'étranger!

4. MALAISE AU MONT FUJI

En pleine ascension de la plus haute montagne du Japon, Madame Tartempion fait un malaise cardiaque. Elle est héliportée d'urgence vers l'hôpital le plus proche.

Sous-assurance Sans autre couverture que l'assurance maladie de base, c'est la catastrophe: étant donné qu'une crise cardiaque est considérée comme une maladie et non un accident, les frais de transport sont limités à 500 fr., soit bien trop peu pour payer le sauvetage et l'héliportage. Sur place, les médecins décident de soumettre la malheureuse à une batterie de tests. Pas de chance, aucun d'entre eux n'est prévu, en Suisse, en cas de problème cardiaque similaire. Ils ne seront donc pas remboursés par l'assurance maladie de base. Dans le pire des cas, la facture pourrait atteindre plusieurs dizaines de milliers de francs...



Pratique

Couvert mais pas trop: le pas à pas

MALADIE ET ACCIDENT

Le risque à couvrir en priorité est celui des frais médicaux dans les pays extra-européens. Vérifiez impérativement les éléments suivants.

1) Suis-je couvert par mon assurance maladie? Avec la base, ce n'est jamais le cas. En revanche, certaines «petites» complémentaires incluent les soins à l'étranger. C'est souvent le cas de celles qui couvrent les médecines alternatives et autres soins préventifs. En la matière, les caisses Helsana, Visana, CPT, Assura, CSS et Swica offrent les meilleures prestations. Assura est l'une des rares à proposer à ses assurés un produit spécifique pour l'étranger (*Mondial*), dès 5 fr. par mois.

2) A défaut, suis-je couvert par une assurance liée à une association de transport (TCS, ACS, ATE)? Si oui, vérifiez que votre police est bien mondiale et non européenne et comporte les soins à l'étranger. Attention aussi aux produits destinés à l'ensemble du ménage: le plus souvent, seuls les personnes domiciliées au sein du foyer sont couvertes. Dans notre exemple, il faudra envisager une assurance spécifique pour l'ami du fils Tartempion.

3) En cas de réponse négative aux deux questions précédentes, il faut conclure une assurance de soins à l'étranger. Elle peut être ponctuelle ou annuelle — cette dernière option étant recommandée dès deux voyages par an. Pour une personne seule qui part deux semaines, on trouve l'offre la moins chère chez Atupri (22 fr.); pour une famille, chez CPT (50 fr.).

La majorité des assurances qui couvrent les soins à l'étranger remboursent aussi les frais de sauvetage et de rapatriement, mais pas toutes. Si ces prestations ne sont pas intégralement prises en charge, être membre de la REGA peut s'avérer utile. Attention toutefois, cette organisation n'est pas une assurance à proprement parler et n'a pas d'obligation légale envers ses membres.

 Lire aussi «*Bien couvert, même en vacances*» sur bonasavoir.ch

ANNULATION

Une telle couverture n'est pas toujours utile, car le remboursement des vacances en cas d'imprévu de dernière minute est déjà proposé dans les cas suivants.

→ Les prestations ont été payées avec une **carte de crédit** émise par Viseca (Banques cantonales, Banque Migros et Raiffeisen notamment). En cas d'annulation et sous certaines conditions, jusqu'à 10 000 fr. sont remboursés.

→ Les assurances des **associations de transport** comportent souvent un volet «annulation». Celui du Livret ETI est généreux, puisqu'il rembourse jusqu'à 120 000 fr.

→ Plusieurs des produits qui couvrent les frais médicaux à l'étranger (**complémentaires maladie ou assurances voyages**) englobent un volet «annulation». Il est même parfois impossible de dégrouper les deux prestations.

→ Si vous n'avez ni couverture pour les soins à l'étranger ni pour l'annulation, les **«packs» voyage** des grands groupes d'assurances peuvent devenir intéressants. Comparez les prix en ligne, en incluant ceux des offres proposées au moment de la réservation d'un billet d'avion (il s'agit souvent des mêmes produits).

→ Vous pouvez aussi **renoncer à conclure une assurance annulation** et payer un peu plus cher pour obtenir des billets d'avion modifiables ou remboursables, ou encore réserver des hôtels avec annulation gratuite jusqu'à la veille de l'arrivée. Les grandes plateformes de réservation en ligne proposent souvent ce service pour quelques francs supplémentaires. Vous pouvez aussi négocier cette option en réservant votre chambre par télé-

 Lire aussi «*Voyage annulé: qui rembourse vraiment?*» sur bonasavoir.ch

Surassurance Les risques sont les mêmes que pour l'accident: une complémentaire maladie ou alors le produit d'une association de transport (avec le supplément adéquat pour les frais médicaux), couvrent déjà les soins à l'étranger. Dans ce cas, il est inutile de souscrire une assurance voyage ponctuelle ou annuelle. Autre aspect à garder à l'esprit: en Europe, les soins sont couverts par l'assurance de base, sauf dans de rares établissements.

5. LE SMARTPHONE SE FAIT LA MALLE

Lorsque, pour la 35^e fois de la journée, Tartempion junior glisse sa main dans sa poche arrière pour prendre son téléphone, il constate qu'il n'y est plus. Est-il tombé ou a-t-il été subtilisé? Mystère.

Sous-assurance Contrairement à la majorité des

Suisses, notre famille n'avait pas opté, au moment de conclure son assurance ménage, pour le supplément «vol simple à l'extérieur». Ici, ni leur complémentaire maladie ni l'assurance annulation de leur carte de crédit ne les aidera. Les 900 fr. dépensés pour le smartphone flambant neuf sont perdus...

Surassurance L'option vol simple à l'extérieur est un grand classique de l'assurance ménage, pour un prix qui varie de 2 à 10 fr. par mois environ. Dans ce cas, la couverture vol/perte pour les bagages et les effets personnels proposée – obligatoirement ou en option – par la plupart des assurances voyages est inutile, sauf si la somme couverte est plus haute ou la franchise plus basse. De plus, si le vol a eu lieu dans votre voiture après effraction, il est également possible que la casco couvre le dommage.

La meilleure, c'est la moins chère!

LOTIONS APRÈS-SOLEIL La plupart des produits testés contiennent peu de substances problématiques. Et inutile de se ruiner: le plus onéreux est celui qui a été le moins bien noté.

Julia Wyss / bu



Le soleil, le vent et l'eau ont tendance à dessécher la peau. Après une séance de bronzage, il est donc important de soigner son épiderme. Les lotions après-soleil sont généralement moins grasses que les laits

corporels habituels et s'étaient ainsi plus facilement. Elles renferment également une proportion plus importante d'eau, qui s'évapore après l'application, assurant ainsi le refroidissement de la peau. En revanche, elles ne

sont pas utiles pour atténuer les coups de soleil.

10 ALLERGÈNES DANS LE BAUME DE CLARINS

Le test d'efficacité que nous avons réalisé en 2011 montrait

qu'elles hydrataient bien la peau. Cette fois-ci, nous avons choisi de nous concentrer sur les substances problématiques pour la santé. Nous avons demandé à un laboratoire de vérifier la présence de parfums allergènes, de conser-



Nos tests et comparatifs partout et en tout temps:
téléchargez l'application
«Les tests de Bon à Savoir»

- De 5.5 à 6.0 pts = Très bon ☺☺☺
- De 4.8 à 5.4 pts = Bon ☺☺
- De 4.0 à 4.7 pts = Satisfaisant ☺
- De 2.5 à 3.9 pts = Insatisfaisant ☹
- Moins de 2.5 pts = Mauvais ☹☹



MARQUE	CIEN SUN	SUN LOOK	SHERPA TENSING	DAYLONG	NIVEA SUN
Désignation	Après Lotion	After Sun Milk moisturizer	After Sun	After Sun Lotion	After Sun Moisture
Acheté chez	Lidl	Migros	Coop ⁽⁴⁾	Coop ^(5, 6)	Coop ^(4, 7, 8, 9, 10, 11, 12)
Prix payé	2.99 fr.	6.30 fr.	6.50 fr.	20.70 fr.	7.60 fr.
Contenance	500 ml	200 ml	175 ml	200 ml	200 ml
Prix aux 100 ml	0.60 fr.	3.15 fr.	3.71 fr.	10.35 fr.	3.80 fr.
Parfums faiblement allergènes au-delà de 10 mg/kg ⁽¹⁾	–	–	–	–	1
Parfums fortement allergènes au-delà de 10 mg/kg ⁽²⁾	–	–	–	–	–
Dérivés de PEG ⁽³⁾	Non	Non	Non	Non	Non
NOTE FINALE ET APPRÉCIATION	6.0 ☺☺☺	6.0 ☺☺☺	6.0 ☺☺☺	6.0 ☺☺☺	5.8 ☺☺☺

Si la note est identique, classement selon le prix. ⁽¹⁾ Déduction de 0.2 point par parfum. ⁽²⁾ Déduction de 0.5 point par parfum. ⁽³⁾ Déduction de 0.2 point en cas de présence. Egalement disponible chez: ⁽⁴⁾ Drogérie Müller; ⁽⁵⁾ Pharmacies; ⁽⁶⁾ Globus; ⁽⁷⁾ Denner; ⁽⁸⁾ Manor; ⁽⁹⁾ Migros; ⁽¹⁰⁾ Otto's; ⁽¹¹⁾ Spar; ⁽¹²⁾ Volg; ⁽¹³⁾ leshop.ch.

vateurs et d'additifs critiques dans douze lotions après-soleil parmi les plus vendues en Suisse (*lire «Les critères du test»*).

Comme d'habitude avec les cosmétiques, les écarts de prix sont impressionnantes. Le produit le meilleur marché, le Cien Sun, coûte 60 ct. les 100 ml. Le plus onéreux, de Clarins, est lui vendu à 21.45 fr. les 100 ml, soit plus de 35 fois plus cher! C'est d'autant plus ahurissant que le baume de Clarins est justement celui qui contient le plus de composants problématiques. Pas moins de neuf parfums faiblement allergènes et un parfum fortement allergène, le Lyral.

DES CONSERVATEURS EN QUANTITÉS RAISONNABLES

Au final, cinq articles ont obtenu l'appréciation «Très bon». Quatre d'entre eux ne renferment aucun parfum allergène à une concentration supérieure à 10 mg/kg: les Cien Sun, Sun Look, Sherpa Tensing et Daylong.

Huit des douze lotions testées contiennent du phén oxyéthanol. La législation européenne permet une concentration maximale de ce conservateur de 1% dans les cosmétiques pour adultes. Selon les

analyses du laboratoire, cette limite légale n'a jamais été dépassée.

DES DÉRIVÉS DE PEG

DANS L'AMBRE DE GARNIER

Les experts ont également vérifié la présence de polyéthylène glycol (PEG) et de ses dérivés. Ils sont employés par les industriels pour homogénéiser l'eau et la graisse dans leurs produits. Ils ont cependant le désavantage de favoriser l'absorption d'autres substances par l'épiderme. Ils ne sont donc pas souhaitables dans les soins pour la peau. Heureusement, un seul article en renfermait: l'*Ambre Solaire After Sun* de Garnier.

Contacté par nos soins, Laverana souligne que seuls des composants naturels, à base de plantes, sont utilisés pour les cosmétiques Laverana. Les parfums faiblement allergènes trouvés par nos experts proviennent d'huiles essentielles. Galderma, fabricant de la marque Daylong, précise que la lotion testée est prévue pour les peaux normales ou sèches. Sa gamme propose un autre baume pour ceux qui sont particulièrement sensibles au soleil.

 **GUIDE D'ACHAT**
A retrouver sur bonasavoir.ch

En détail

Les critères du test

Nous avons demandé à l'Institut SGS Fresenius de tester les douze produits en se basant sur les critères suivants.

Parfums allergènes

A l'aide d'un chromatographe et d'un spectromètre de masse, le laboratoire a cherché 26 parfums allergènes. Ces derniers doivent être déclarés si leur concentration est supérieure à 10 mg/kg. Avec l'action du soleil, ces fragrances peuvent créer des sous-produits de dégradation irritants. Les lotions ont été sanctionnées de 0.2 point par parfum faiblement allergène et 0.5 point par parfum fortement allergène.

Dérivés de PEG

Les dérivés de polyéthylène glycol (PEG) augmentent la perméabilité de la peau. Ils ne sont pas recommandés dans les cosmétiques, car ils améliorent l'absorption d'autres composants, potentiellement nocifs, présents dans les lotions.

Conservateurs

Une fois qu'ils sont ouverts, certains produits cosmétiques sont sensibles aux bactéries et aux moisissures. Pour éviter une contamination, les fabricants ajoutent des conservateurs. Certains d'entre eux peuvent cependant être problématiques pour la santé. Les fabricants des lotions testées en utilisent heureusement avec parcimonie.



WEL!	GARNIER	OMBIA SUN	SUBLIME SUN	NUXE SUN	LAVERA	CLARINS
Sun Après Lotion	Ambre Solaire After Sun	After Sun Lotion	Après-Soleil lait réparateur apaisant	Lait Fraîcheur Après-Soleil	Lait Après-Soleil	Baume Après Soleil Régénérant Réhydratant Intense
Coop 3.95 fr. 150 ml 2.63 fr.	Coop ^(4, 8, 13) 9.90 fr. 200 ml 4.95 fr.	Aldi 4.49 fr. 300 ml 1.50 fr.	Coop ⁽⁸⁾ 10.95 fr. 200 ml 5.48 fr.	Globus ⁽⁵⁾ 21.90 fr. 200 ml 10.95 fr.	Coop City 8.80 fr. 200 ml 4.40 fr.	Globus ⁽⁵⁾ 42.90 fr. 200 ml 21.45 fr.
3	3	5	5	5	6	9
-	-	-	-	-	-	1
Non	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
5.4	5.2	5.0	5.0	5.0	4.8	3.7

Dominique Schatz

BON À SAVOIR un bon placement!



11 éditions par an
pour 39.50 fr.

détacher ici

Je m'abonne pour:

- 1 an (11 parutions): **39.50 fr.**
- 2 ans (22 parutions): **74.00 fr.**

Mon adresse

Nom
Prénom
Rue/N°
Code postal/Ville
N° de téléphone
E-mail
Date
Signature

7-8/17

Coupon à renvoyer à *Bon à Savoir*, Service abonnements
Rasude 2 – Case postale 240 – 1001 Lausanne
Par fax: 021 310 01 39

BAINS THERMAUX SALINS



★★★
HÔTEL

HÔTEL BIEN-ÊTRE SALINA MARIS • 3983 BREITEN/MÖREL
www.salina.maris.ch • info@salina.maris.ch • 027 928 42 42



WELLNESS

OFFRE SPÉCIALE WELLNESS JUSQU'À 30% DE RABAIS
2 nuits avec petit-déjeuner, accès à l'espace bains + bien-être dès CHF 184 p.p.



ROMANTIQUE

JUNIOR SUITE WELLNESS AVEC JACUZZI POUR DEUX
la nuit avec petit-déjeuner, accès à l'espace bains et bien-être dès CHF 179 p.p.



FAMILLES

APPARTEMENT FAMILIAL SPACIEUX CHF 296.00
à l'hôtel par nuit et par famille: 2 adultes et 1 à 2 enfants (jusqu'à 15 ans)
y compris petit-déjeuner et accès à l'espace bains et bien-être

WWW.SALINA.MARIS.CH/BONASAVOIR

Blindé contre les frais de roaming

TÉLÉPHONIE MOBILE A l'étranger, l'itinérance peut coûter une fortune. Petit récapitulatif des éléments à paramétriser sur son appareil mobile pour éviter le désastre. *Sébastien Sautebin*

Faut-il le rappeler? La Suisse n'a pas, contrairement à l'UE, supprimé le roaming. Sans un abonnement adéquat ou l'achat d'un pack spécial, utiliser son smartphone en vacances – particulièrement pour tout ce qui touche aux données (GPS, vidéos en ligne, etc.) – risque, encore et toujours, de faire exploser la facture. Voici les principales options de configuration pour se protéger.

ACTIVER LE MODE AVION/HORS LIGNE

C'est le bouclier total, qui coupe à la fois les fonctions téléphoniques, les SMS, les données mobiles, le Bluetooth et même le wifi. L'utilisateur peut néanmoins réactiver ce dernier. Inconvénient: en bloquant la liaison téléphonique, cette option empêche la réception d'éventuels appels urgents.

Android 7.0: Paramètres > Connexions > Mode hors-ligne.

Pour réactiver le wifi en mode avion: Paramètres > Connexions > wifi.

iOS 10: Réglages > Mode avion = off. Pour réactiver le wifi en mode avion: Réglages > wifi.

DÉSACTIVER LES DONNÉES MOBILES ET UTILISER LE WIFI

Cette stratégie ne supprime ni la liaison téléphonique ni les SMS. Elle permet aussi de surfer sur internet ou de téléphoner gratuitement (WhatsApp, etc.) via le wifi. Avant le départ, il est bon de se renseigner sur la présence d'un wifi gratuit dans le logement de vacances. Sur place, on profitera des innombrables cafés, restaurants, boutiques qui le proposent gracieusement.

Android 7.0: Paramètres > Connexions > Utilisation des données > Données mobiles.

iOS 10: Réglages > Données cellulaires on/off.

ACHETER UNE SIM «TOURISTIQUE»

De nombreux opérateurs européens ont conçu des cartes SIM

spéciales pour les touristes. Elles permettent de réduire les coûts, souvent notablement. On les trouve dans certains commerces, tabacs et boutiques de télécommunication. Exemple: l'*International 1000 Super* proposé en Italie par la société TIM est vendue une dizaine de francs. Elle comprend, entre autres, 1000 minutes d'appels à l'intérieur du pays et 10 Go de données, valables un mois. Appeler la Suisse depuis la Péninsule coûte 16 ct. la minute.

Inconvénients: ces cartes possèdent leur propre numéro d'appel. Il faut donc emporter deux téléphones ou posséder un modèle à double SIM si l'on veut rester joignable sur son numéro suisse. De plus, l'appareil ne doit pas être SIM-locké par votre opérateur. (Lire «*Téléphoner à l'étranger malgré le roaming*» sur [bonasavoir.ch](#).)

RÉDUIRE L'UTILISATION DES DONNÉES

Lorsqu'on dispose d'un pack de données pour l'étranger, acheté pour l'occasion ou inclus dans son forfait, il peut être pertinent de gérer convenablement la consommation de données, lorsque le volume compris reste tenu. On peut:

→ **Désactiver la mise à jour automatique des applications** ou la lier à une connexion wifi.

Android 7.0: Playstore > Menu >



Paramètres > Mise à jour automatique des applis.

iOS 10: Réglages > iTunes Store et App Store > Données cellulaires = off.

→ **Empêcher certaines applications de consommer des données en arrière-plan.**

Android 7.0: Paramètres > Connexions > Utilisation des données > Economie des données.

iOS 10: Réglages > Général > Actualisation en arrière-plan.

→ **Utiliser le GPS ou Google Maps en mode hors ligne.** Les systèmes de navigation figurent parmi les plus gros consommateurs de données. La plupart d'entre eux

peuvent cependant être utilisés sans connexion. Vérifier que c'est bien le cas de votre application et télécharger les cartes adéquates avant votre départ ou par wifi sur place.

Android 7.0: pour Google Maps: Maps > Menu > Plans hors connexion.

iOS 10: pour Google Maps: Maps > Menu > Zones hors connexion.

→ **Connaître et limiter sa consommation de données.** Ceci est possible en paramétrant son téléphone ou avec les systèmes «cockpit» de certains opérateurs. Ils sont accessibles gratuitement partout dans le monde depuis son téléphone (Sunrise/Swisscom cockpit).

Android 7.0: Paramètres > Connexions > Utilisation des données > Utilisation données mobiles.

iOS 10: Réglages > Données cellulaires > Utilisation des données cellulaires.

→ **Désactiver sa boîte vocale.** La réception de messages vocaux en itinérance est facturée deux fois: la première en tant qu'appel entrant et la seconde comme appel sortant. Les sites des opérateurs expliquent comment la neutraliser et la réactiver.

Guerre des prix

UPC à l'offensive

Le 19 juin, UPC a jeté un pavé dans la mare en annonçant la suppression du roaming avec ses trois nouvelles offres. Si la réalité n'est pas aussi idyllique (lire «*UPC prétend supprimer le roaming*» sur [bonasavoir.ch](#)), ces abonnements à prix très attractifs méritent l'attention des Suisses qui se rendent régulièrement dans l'UE. Il n'est pas exclu non plus qu'ils incitent les trois grands opérateurs à revoir leurs offres juste avant les vacances. Ouvrez l'œil!



**Matthias L. de Buchberg gagne
1000 pièces de 50 centimes pour le
parcomètre. Sincères félicitations.**

Trop cher? Nous vous aidons!

Et que trouvez-vous trop cher? Téléchargez une photo sur tropcher.ch et, avec un peu de chance, vous l'obtiendrez à un meilleur prix, voire gratuitement.

**Vous trouvez les autocollants #tropcher
dans des succursales sélectionnées de Denner.**



L'immo en indices

Wüest Partner, l'un des plus importants bureaux de conseil immobilier, publie désormais ses indices régionaux en libre accès sur son site wuestpartner.com → Données → Online services. Notamment ceux concernant les prix de l'offre et des transactions (maison individuelle, appartement en PPE, surface de bureau, etc.) dans les grandes régions de Suisse. Mais, évidemment, lorsque l'information devient plus locale, et donc plus précise, le service sera payant, avec, cependant, des exemples gratuits permettant de se faire une idée de l'offre. cc

CURATEUR SI JE LE VEUX

Les autorités vaudoises rejoignent l'ensemble de la Suisse et renoncent à nommer des curateurs contre leur gré. Dès l'année prochaine, la moitié des curatelles seront prises en charge par des professionnels, l'autre moitié par des volontaires. Comme 30% des cas sont d'ores et déjà gérés par la famille ou les proches (sans rémunération à la clé), il suffira de 2000 curateurs privés (contre 5000 aujourd'hui) pour couvrir les besoins. Leur rémunération passera de 1200 fr. à 1800 fr. par an. Une campagne de recrutement vient d'être lancée, avec le slogan «J'ai choisi». cc



Viande en action: attention aux apparences

Durant la période faste de Noël, Michael Erne a acheté du rumsteck de bœuf dans la succursale Migros de Vevey. Il a été surpris de trouver de la viande importée du Brésil et un morceau suisse non seulement placés dans le même frigo, mais vendus au même prix (45 fr./kg). D'autant que l'emballage du rumsteck brésilien indiquait que la viande pouvait contenir des antibiotiques! «Il ne s'agit en aucun cas d'induire le consommateur en erreur», se défend le porte-parole de Migros, Tristan Cerf. Il explique que la production indigène est complétée par de la viande étrangère pour satisfaire la forte demande pendant les Fêtes. Raison pour laquelle des produits de provenance distincte peuvent être mélangés dans le même frigo. Sur leur prix étrangement identique, on n'en saura pas davantage. nds

La gabegie version Air Canada

LITIGE Un couple de lecteurs a subi de nombreux désagréments à la suite d'un retard de vol avec Air Canada. La compagnie s'obstine à ne pas assumer les frais occasionnés. *Bernard Utz*

Fin avril 2017, Anne-Caroline et Jean-Pierre Modoux, d'Yverdon-les-Bains, viennent de terminer de magnifiques vacances au Canada. Ils sont à l'aéroport de Québec et attendent leur vol pour Montréal, d'où ils sont censés décoller pour rentrer à Genève. Mais les panneaux d'information annoncent soudain un retard de 45 minutes. Au desk d'embarquement, une hôtesse d'Air Canada décide de les placer sur un autre vol pour assurer leur correspondance à Montréal. Ils prennent alors place dans l'appareil qui reste désespérément au sol. Trente minutes plus tard, tous les passagers sont priés de débarquer!

LEURS BAGAGES ABANDONNÉS

Quand vient le moment d'embarquer de nouveau, le personnel leur refuse l'accès sous prétexte que leur correspondance n'est plus assurée à Montréal. Entre-temps, leur vol initialement prévu a décollé... avec leurs bagages. «Nous avons attendu plusieurs heures avant d'apprendre que nous ne pourrions pas rentrer à Genève avant trois jours!» expliquent les Vaudois. A force d'insistance, ils sont placés sur un vol vers Montréal le lendemain. Aucun hébergement ne leur est proposé.

A l'hôtel, ils se démènent avec succès pour trouver un vol Montréal-Lyon le lendemain soir. La nuit passe et, en matinée, ils s'envoient pour Montréal. Sur place, ils constatent avec surprise que leurs valises, arrivées la veille, sont déposées à côté du tapis roulant. Comme leur mésaventure n'est pas à un épisode près, ils sont contraints de recommencer toute la procédure du check-in. Air Canada leur distribue alors trois bons de 30 dollars soi-disant valables dans les restaurants de l'aéroport.

DES BONS INUTILISABLES

Ce lot de consolation est aussi maigre qu'indigeste: «A midi, les deux restaurants dans lesquels



Anne-Caroline Modoux et son mari ont passé plus de 24 heures dans les aéroports de Québec et Montréal avant de pouvoir rentrer en Suisse.

nous nous sommes assis nous ont dit qu'ils n'acceptaient pas ces coupons!» témoigne notre lectrice. Vers 16 heures, ils peuvent enfin procéder au check-in et accéder à la zone d'attente. Là, ils tentent de nouveau d'employer leurs bons dans différents établissements. Peine perdue.

Ils commençaient à ne plus y croire. Mais leur avion a bel et bien fini par quitter le sol canadien pour s'envoler vers Lyon. Destination qui n'avait rien de finale pour autant. Plus de six heures de voyage – via plusieurs liaisons en train – les attendaient encore pour parvenir à ce qui leur paraissait initialement facile: retrouver leur logement yverdonnois pour défaire leurs valises.

Cette aventure désastreuse, nos lecteurs ont pris soin de la détailler dans une lettre adressée à Air Canada. Ils en ont également profité pour demander un remboursement des frais occasionnés (nuit d'hôtel, train, repas, etc.) en joignant les justificatifs. Démarche pertinente, sachant que la Convention internationale de Montréal indique que les passagers aériens

peuvent demander la réparation des dommages qui résultent directement d'un retard (*lire encadré «Pilotez votre plainte»*).

AUCUN REMBOURSEMENT

C'était compter sans la mauvaise volonté de la compagnie canadienne. Qui s'est contentée de regretter les désagréments subis, tout en refusant un dédommagement. Le seul geste accordé? Un code de réduction de 15% à faire valoir sur un prochain voyage durant l'année à venir. Autant dire rien.

En réponse à nos questions, Air Canada explique que ce sont «des travaux de pistes à l'aéroport de Québec qui ont provoqué le retard du vol vers Montréal». Il s'agirait ainsi d'un événement indépendant de sa volonté. D'où son refus d'indemniser les passagers lésés ou d'assumer les frais occasionnés. Argument cocasse: d'après le site internet de l'aéroport, ces travaux sont prévus de longue date. La compagnie aurait donc pu prendre les mesures nécessaires pour éviter ces couacs.

***** **Utile** *****

Pilotez votre plainte

Retard, annulation de vol, surbooking, bagage perdu... Les passagers aériens peuvent subir divers désagréments pour lesquels ils ont droit à des dédommagements. Notre outil «Pilotez votre plainte», lancé en avril dernier, permet justement de calculer les montants que les voyageurs lésés peuvent exiger. En deux mois, plus de 500 réclamations ont ainsi été remplies par ce biais (*lire aussi «Litiges aériens: déjà 70 000 fr. d'indemnités dues!» p. 22*).

BONUS WEB Retrouvez notre outil sur bonasavoir.ch/litige-aerien



De la vanille qui ne manque pas d'air

GLACES Goût de vanille absent, masse gonflée d'air, la majorité des produits a suscité la déception de notre jury de dégustateurs. Un seul bac sort quelque peu du lot. *Yves-Noël Grin*

La Dame de fer, une fille de l'air? Pas en politique. Mais avant d'être la femme d'Etat que l'on connaît, Margaret Thatcher a travaillé comme chimiste dans l'agroalimentaire. Et c'est son équipe qui aurait eu l'idée, à la fin des années 1940, d'ajouter de l'air dans la crème glacée pour lui donner du volume. Technique nommée «foisonnement» que l'industrie exploite encore pleinement aujourd'hui pour gonfler ses produits.

ON NOUS VEND DU VENT

Ce n'est donc pas un hasard si sept des treize glaces vanille que nous avons achetées ont une densité égale ou inférieure à 0,5. Ce qui signifie que leur poids n'excède pas 500 g par litre! Deux articles, la M-Budget de Migros et la Prix Garantie de Coop, s'approchent furieusement de la limite légale de 450 g/litre avec une densité d'environ 460 g/litre. L'une comme l'autre ont d'ailleurs été sévèrement critiquées lors de la dégustation à l'aveugle organisée en partenariat avec l'émission *On en Parle* (RTS – *La Première*). En particulier la M-Budget: «Elle n'a pas de goût, elle n'a vraiment rien. Je n'ai pas même envie de la manger», s'est exclamé Paolo Gervasi de L'Artisan Glacier à La Conversion (VD).

L'intérêt d'ajouter autant d'air aux glaces est avant tout économique, étant donné que les prix sont indiqués au litre et non au poids. Les enseignes, que nous avons interrogées à ce sujet, ne le voient évidemment pas sous cet angle. L'injection d'air profiterait à l'onctuosité des produits et faciliterait la formation de boules à la sortie du congélateur.

Ces arguments font sourire Paolo Gervasi qui souligne que l'onctuosité d'une crème glacée dépend de toute une série de paramètres: stabilisants naturels, mélange des sucres, etc. «C'est clair que l'air joue également un rôle et qu'on ne peut pas s'en passer totalement. Mais un taux de «foisonnement» entre 20% et 30% est amplement suffisant. Si l'industrie agroalimentaire fait grimper ce taux à 50%, c'est une question de rentabilité, puisque l'air ne coûte rien!»

PRIX FAUSSÉ PAR L'AIR

Sur les emballages, la très grande majorité des produits respecte les recommandations de l'Institut fédéral de métrologie en indiquant non seulement le volume (ml), mais également le poids. Seule exception parmi les treize bacs de notre sélection: la crème glacée de Denner. «La loi permet d'indiquer uniquement le volume, rétorque Grazia Grassi, porte-parole du distributeur. La déclaration sur l'emballage est donc



MARQUE	THIRIET	CRÈME D'OR	COOP NATURAPLAN	MÖVENPICK	THIRIET	GELATELLI
Désignation	Vanilla, gousse Bourbon	Vanille bourbon	Glace double-crème vanille bio	Vanilla Dream	Crème glacée vanille bio	Bourbon vanilla
Acheté chez	Manor	Migros	Coop	Coop	Manor	Lidl
Prix payé	5.90 fr.	9.80 fr.	4.95 fr.	10.95 fr.	7.80 fr.	3.49 fr.
Contenance (ml)	1000 ml	1000 ml	480 ml	900 ml	500 ml	2500 ml
Densité	530 g/litre	500 g/litre	510 g/litre	500 g/litre	700 g/litre	500 g/litre
Prix						
→ par kilo	11.13 fr.	19.60 fr.	21.06 fr.	24.33 fr.	22.29 fr.	2.79 fr.
→ par litre	5.90 fr.	9.80 fr.	10.76 fr.	12.17 fr.	15.60 fr.	1.40 fr.
NOTE DE DÉGUSTATION SUR 20	16.6	13.7	13.5	12.6	12.0	11.9

correcte.» Tout en glissant que le packaging des glaces Denner va être prochainement revu et que l'indication du poids sera intégrée.

Ce qui est regrettable, c'est que les enseignes n'affichent pas le prix au kilo dans les étals, à l'exception de Manor. C'est une manière habile d'ignorer la grande quantité d'air qui gonfle les crèmes classées sans leur donner du poids. Pour les produits au «foisonnement» extrême comme la M-Budget, une indication du prix au poids plutôt qu'au kilo serait fatallement moins attractive: 3.04 fr./kg contre 1.40 fr./litre (*voir tableau*).

MAIS OÙ EST LA VANILLE?

La quantité d'air a fatallement un impact sur la saveur des glaces. En règle générale, plus le «foisonnement» est important, plus la masse est molle et fade. Nos spécialistes ont, du reste, régulièrement pointé du doigt le manque de goût des crèmes glacées. Et c'est avec de grands yeux incrédules qu'ils se sont posés la même question à maintes reprises: «Mais où est la vanille?» On cherche toujours... L'avarice des fabricants sur ce point n'est certainement pas étrangère à l'explosion du cours de la vanille (*lire encadré*).

«On a souvent eu l'impression de manger des glaces à la crème, mais le vrai parfum de la gousse n'y était pas», a résumé Graziella di Ferdinand, de l'Antica Gelateria Fiorentina, à Neuchâtel, à la fin de la dégustation. A l'image de la

crème glacée bio de Migros, certains produits forcent sur le sucre pour masquer la pauvreté de leur saveur. «On ne ressent pas du tout la présence de vanille. Et, en fin de bouche, on a un goût surprenant de chocolat blanc qui n'a rien à voir avec ce qu'on attend d'un tel produit», regrette Julien Boutonnet, maître d'enseignement en pâtisserie à l'Ecole hôtelière de Lausanne.

MÖVENPICK HORS DU PODIUM

Au final, un seul bac sort véritablement du lot: la *Vanilla gousse Bourbon* de Thiriet. Nos quatre spécialistes ont apprécié sa couleur, sa texture équilibrée, son onctuosité en bouche. «Voilà une glace qui a un vrai goût de vanille comme on l'attend», a ajouté Stéphane Schneuwly de la Laiterie d'Arconciel (FR). Avec une note finale de 16.6, elle surclasse ses concurrentes malgré un prix deux fois moins élevé que les crèmes glacées les plus huppées.

Sur les deuxième et troisième marches du podium, la Crème d'Or de Migros et la Coop Naturaplan ont des qualités et des défauts très similaires. Les dégustateurs ont apprécié leur apparence et leur consistance en bouche. Mais, là encore, l'excès de sucre et la timidité de la vanille les ont laissés sur leur faim. L'incontournable Mövenpick, elle, doit se contenter de la médaille en chocolat. A l'aveugle, le jury l'a trouvée trop grasse et également avare en goût de vanille.

|||||| Le jury |||||



Stéphane Schneuwly

Glaces artisanales
Laiterie d'Arconciel
(FR)



Julien Boutonnet

Maître d'enseignement
pâtisserie, Ecole
hôtelière de Lausanne



Graziella di Ferdinand

Antica Gelateria
Fiorentina,
Neuchâtel



Paolo Gervasi

L'Artisan Glacier,
La Conversion
(VD)

Eclairage

Le prix de la vanille flambe

Son kilo ne valait qu'une trentaine de dollars sur le marché mondial en 2011. Puis, la vanille a vu son cours s'envoler sans discontinuer pour dépasser la barre des 400 \$ au début de cette année. Madagascar pèse de tout son poids

sur les prix de cette épice si convoitée, elle qui concentre plus de 80% de la production mondiale. Parallèlement à la hausse massive des prix, beaucoup d'observateurs dénoncent une qualité des gousses en baisse liée à un taux

de vanilline en chute libre. Tous ces facteurs influencent incontestablement le prix et/ou la qualité des produits qui font la part belle à la vanille. Les crèmes glacées qui ont été dégustées ne sauraient prétendre le contraire.



MIGROS SÉLECTION	COOP QUALITÉ & PRIX	GRANDESSA	DENNER	COOP PRIX GARANTIE	MIGROS	MIGROS M-BUDGET
Pure vanille, Bourbon Comores	Glace au lait, vanille	Premium vanille	Crème glacée vanille	Glace, arôme vanille	Crème glacée vanille bio	Glace à l'arôme vanille
Migros 6.90 fr. 450 ml 800 g / litre	Coop 6.30 fr. 2000 ml 510 g / litre	Aldi 6.45 fr. 1000 ml 500 g / litre	Denner 5.95 fr. 900 ml 500 g/litre	Coop 3.50 fr. 2500 ml 464 g/litre	Migros 9.20 fr. 1000 ml 600 g/litre	Migros 3.50 fr. 2500 ml 460 g/litre
19.17 fr. 15.33 fr.	6.14 fr. 3.15 fr.	12.90 fr. 6.45 fr.	13.22 fr. 6.61 fr.	3.02 fr. 1.40 fr.	15.33 fr. 9.20 fr.	3.04 fr. 1.40 fr.
11.8	11.4	11.1	11.1	10.8	10.7	10.0

Au feu, les médicaments!

SANTÉ Que deviennent les comprimés rapportés dans les pharmacies? Est-ce autorisé de les jeter à la poubelle? Peut-on encore les utiliser lorsqu'ils sont périmés? Comment les conserver au mieux?

Nos réponses. Sébastien Sautebin

1. Pas à la poubelle ni dans le lavabo!

Au sens de la loi, les médicaments non utilisés constituent des déchets spéciaux. Les ménages sont tenus de les rapporter dans des centres habilités à les réceptionner, comme les pharmacies et certaines déchetteries. Il est donc interdit de les jeter à la poubelle ou dans les toilettes. De telles pratiques, qui toucheraient plus de la moitié des médicaments non consommés (!), polluent les eaux et présentent des dangers pour les enfants et les animaux qui éventreraient les sacs. A noter que les pharmaciens romands n'ont pas l'obligation de les reprendre, sauf dans le canton de Fribourg. La plupart d'entre eux jouent cependant le jeu.

2. Détruits dans des fours

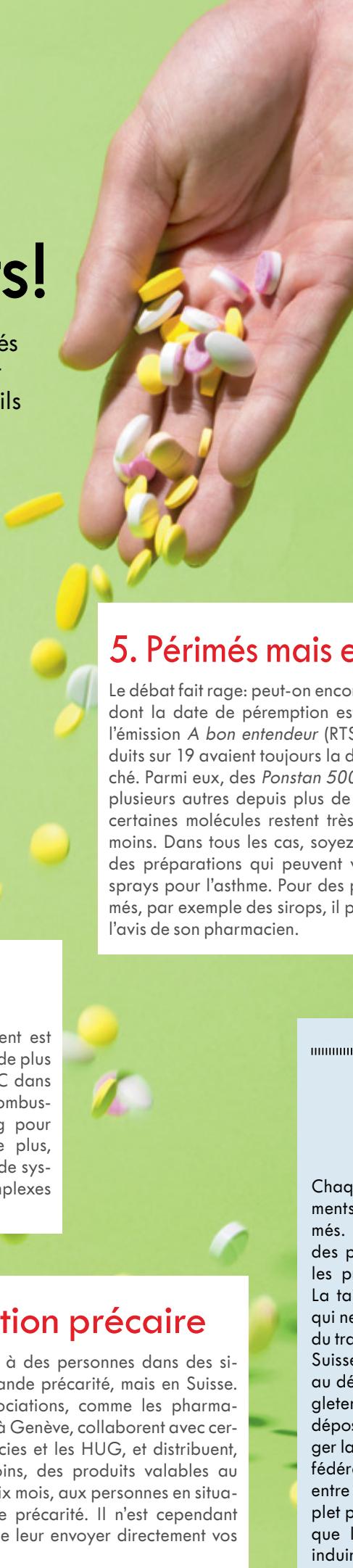
L'immense majorité des médicaments non utilisés est brûlée dans les usines d'incinération des ordures ménagères (UIOM). Une petite partie (5% environ) – notamment les préparations iodées, mercurielles, chlorées ou bromées – doit être éliminée dans des fours à déchets spéciaux. La Suisse en

compte quatre. Le traitement est réalisé à des températures de plus de 1450° C (contre 800° C dans les UIOM) et le temps de combustion est suffisamment long pour détruire les polluants. De plus, ces installations disposent de systèmes de traitement complexes des fumées.

3. Pour des personnes en situation précaire

Les associations suisses n'envoient plus les médicaments non utilisés dans les pays en développement depuis une vingtaine d'années. Elles suivent ainsi une recommandation de l'OMS qui souligne que cette démarche, généreuse sur le principe, créait de nombreux problèmes. Les produits étaient inadaptés aux situations, inconnus du personnel local, leur durée de conservation était trop courte, etc. Certains comprimés rendus non périmés sont

toutefois remis à des personnes dans des situations de grande précarité, mais en Suisse. Quelques associations, comme les pharmaciens du cœur à Genève, collaborent avec certaines pharmacies et les HUG, et distribuent, selon les besoins, des produits valables au moins encore six mois, aux personnes en situation de grande précarité. Il n'est cependant pas possible de leur envoyer directement vos comprimés.



4. Comment les conserver

Suivez les informations sur l'emballage et la notice d'utilisation. De manière générale,

- ne les exposez pas à la lumière du soleil;
- évitez, dans la mesure du possible, de les stocker dans la salle de bain. La chaleur et l'humidité accélèrent leur dégradation;
- ne les laissez pas dans un véhicule, surtout en été;
- assurez-vous qu'ils sont hors de porté des enfants.

5. Périmés mais encore efficaces

Le débat fait rage: peut-on encore consommer des médicaments dont la date de péremption est dépassée? Un test mené par l'émission *A bon entendeur* (RTS) en 2016 montre que 16 produits sur 19 avaient toujours la dose efficace pour l'effet recherché. Parmi eux, des *Ponstan 500* périmés depuis ...17 ans (!) et plusieurs autres depuis plus de 10 ans! Selon les spécialistes, certaines molécules restent très stables et d'autres beaucoup moins. Dans tous les cas, soyez rigoureux avec les échéances des préparations qui peuvent vous sauver la vie, comme les sprays pour l'asthme. Pour des produits ouverts mais non périmés, par exemple des sirops, il peut être judicieux de demander l'avis de son pharmacien.

Eclairage

Un énorme gaspillage

Chaque année, un tiers des médicaments prescrits ne sont pas consommés. La première cause? L'attitude des patients qui ne respectent pas les prescriptions de leur médecin. La taille de nombreux emballages, qui ne correspondent pas à la durée du traitement, joue aussi son rôle. En Suisse, une loi interdit de les vendre au détail comme cela se fait en Angleterre ou aux USA. Un postulat, déposé en 2013, avait tenté de changer la donne. Sans succès. Le Conseil fédéral y était opposé, arguant, entre autres, qu'un emballage complet protège mieux les comprimés et que le conditionnement individuel induirait des surcoûts.

100% rente ou capital partiel?

PRÉVOYANCE Le Parlement va-t-il vraiment supprimer le choix des futurs retraités entre toucher une rente à vie ou retirer le capital de leur 2^e pilier? Nul ne le sait, mais voici concrètement quelles seraient les conséquences. *Christian Chevrolet*

En 2015, 55% des nouveaux retraités ont choisi de retirer le capital de leur 2^e pilier, 45% de le convertir en rentes à vie. Or, d'après une récente enquête fédérale, un tiers des personnes qui bénéficient de prestations complémentaires ont, au préalable, choisi de toucher leur prévoyance professionnelle en une seule fois, qu'ils ont ensuite dilapidée. Autre-

ment dit: la collectivité paie leur imprudence, car ils n'auraient vraisemblablement pas eu besoin de soutien public s'ils avaient choisi la rente. C'est ce qui pousse le Conseil fédéral, récemment suivi par le Conseil des Etats, à vouloir imposer cette dernière. Le Conseil national doit encore se prononcer.

Concrètement, cela voudrait dire que l'assuré toucherait de toute

façon une rente sur la part obligatoire de son 2^e pilier, et garderait le choix pour la part surobligatoire.

DÉMONSTRATION

Sans tenir compte du résultat de la votation du 24 septembre prochain sur le projet «Prévoyance 2020»⁽¹⁾, voici ce qu'impliquerait l'interdiction de retirer l'intégralité du 2^e pilier sous la forme de capi-

tal. Prenons l'exemple d'un célibataire lausannois qui prendrait sa retraite à 65 ans, aujourd'hui, avec les données suivantes.

- Ses cotisations durant 44 ans lui donnent droit à une rente pleine AVS, soit 2350 fr./mois.
- Il dispose d'un capital de 550 000 fr. dans sa caisse de pension, dont 350 000 fr. proviennent de la part obligatoire.

LE CHOIX DE LA RENTE INTÉGRALE

S'il choisit l'option de la rente à 100%, elle se montera à 2750 fr. par mois en plus de l'AVS.

😊 AVANTAGES

- La rente est assurée à vie, ce qui garantit une sécurité optimale. Elle est parfois – mais de plus en plus rarement – indexée au fil du temps.
- En cas de décès, le conjoint survivant bénéficie d'une rente de veuf ou de veuve correspondant à au moins 60% de celle du défunt. Ce qui représente, dans notre exemple, 1650 fr. par mois.
- Pas d'impôt sur le capital.
- Pas d'impôt supplémentaire sur la fortune.
- Revenu total (avec l'AVS): 5100 fr./mois.

😢 INCONVÉNIENTS

- Aucune flexibilité (impossible de retirer de l'argent).
- La rente de 2^e pilier, tout comme celle de l'AVS, sont imposées à 100% comme source de revenus. Et la taxation est beaucoup plus salée qu'on pourrait le croire, puisque notre exemple va devoir céder au fisc plus de 17% de ce qu'il perçoit, soit 870 fr. par mois!
- En cas de décès, les héritiers n'ont aucun droit.
- La rente est certes garantie, mais relativement basse. Actuellement, elle correspond au capital multiplié par un taux enveloppant moyen de 6%⁽¹⁾.



SiphotoGraphy_L

LE CHOIX DU CAPITAL PARTIEL

S'il choisit de retirer le capital constitué grâce à la partie surobligatoire, la caisse de pension va lui verser.

- une rente sur la partie obligatoire de 350 000 fr. à multiplier par le taux de conversion minimal fixé par la Confédération (6,8% pour l'instant⁽²⁾), soit 1983 fr./mois;
- Un montant unique de 200 000 fr.

😊 AVANTAGES

- Notre exemple va pouvoir consommer le capital à sa convenance. Ce qui lui permet, notamment, de retirer des sommes durant les premières années de sa retraite active.
- Contrairement à la rente de 2^e pilier, il ne paiera pas d'impôts sur ces retraits.
- Il a la possibilité de faire fructifier le solde du capital en le plaçant judicieusement. Mais, pour un placement sans risque, le rendement est actuellement très faible (1% au mieux).
- Le solde du capital est intégré dans la succession en cas de décès avant sa consommation totale.
- Il dispose d'un revenu total à vie (AVS comprise) de 4333 fr./mois.

😢 INCONVÉNIENTS

- Au moment du retrait, le capital est imposé en une fois (10%, soit 20 000 fr. dans notre exemple).
- La bonne gestion de ce capital reste l'affaire de l'assuré.
- Il va devoir payer l'impôt sur la fortune que représente le solde du capital.
- De même, il va devoir s'acquitter d'un supplément de l'impôt sur le revenu, le maigre rendement de la fortune augmentant le montant des rentes.
- Pas de prestations de survivants fixes.
- Mais, surtout, le revenu est moindre lorsque le capital est complètement consommé (767 fr./mois de moins qu'avec la rente de prévoyance intégrale).

⁽¹⁾ Lire notre dossier «Les enjeux de «Prévoyance 2020» dans notre dernière édition et sur bonasavoir.ch

⁽²⁾ Si la réforme «Prévoyance 2020» est acceptée*, ce taux passera progressivement à 6% d'ici à 2022. Mais, comme un fonds de compensation est prévu pour les assurés qui auront 44 ans et plus en 2018, cela ne modifiera pas le montant de leur rente.

CHAPEAU!**KÄRCHER FAIT LES CHOSES PROPREMENT**

Une roulette du nettoyeur haute pression de Claire-Lise Salzmann s'est brisée. Problème: le modèle, acheté quatre ans plus tôt, n'est plus fabriqué. Notre lectrice biennoise écrit donc un courriel à Kärcher pour tenter d'obtenir une pièce de remplacement. Le Service clientèle lui a envoyé deux roues neuves sans rien lui facturer.

JURA, LA GARANTIE ÉTERNELLE, OU PRESQUE

Daniel Zufferey tenait à nous signaler la qualité, à très long terme, du Service après-vente de l'entreprise Jura. Le Séduinois a acheté un grille-pain *Toaster Type 150* il y a pas moins de 25 ans! En 2012, il a reçu gratuitement – et dans les deux jours – une pièce de remplacement pour l'interrupteur marchearrêt. Et, cette année, toujours sans bourse délier, il a pu obtenir un set de ressorts pour le clapet latéral qui maintient la tranche à griller en position.

CERJO NE DEMANDE PAS DE PREUVE

Difficile de réaliser un brushing parfait quand le cordon d'alimentation de sa brosse soufflante Babyliss a rendu lâme. L'appareil était encore sous garantie, mais Marcel Beaud, de Morges (VD) n'avait conservé ni le document de garantie ni le ticket d'achat. Qu'à cela ne tienne, Cerjo SA, qui distribue Babyliss en Suisse, a accepté de l'échanger avec un modèle tout beau tout neuf.

UN DEAL VRAIMENT TOP

«J'avais acheté trois cartes journalières pour skier aux Pléiades l'hiver passé. Malheureusement, vu le manque de neige et le peu de jours ensoleillés, je n'ai pas pu les utiliser», nous confie Yves Michoud, de Vevey (VD). Notre lecteur a contacté topdeal.ch qui les lui avait vendues pour demander s'il pouvait les conserver pour la saison suivante. Comme ce n'était pas possible, le site web lui a remboursé les trois cartes. *seb*

DE QUI SE MOQUE-T-ON?**UNE DATE À VOUS GLACER LE SANG**

Lorsqu'elle goûte un sorbet à la mangue que son gendre a acheté dans une Coop genevoise, Marlène Krebs trouve qu'il n'a pas bon goût. Elle découvre alors avec effroi que la date de consommation de ce produit Fine Food, la ligne haut de gamme du géant orange, était échue depuis près de... huit mois! Coop a présenté ses excuses et remboursé sa cliente. «C'est un peu mince» pour cette dernière, qui considère que la présence de cette glace dans les rayons du supermarché constitue un gros dysfonctionnement.

REMINGTON ET LE GASPILLAGE

Pour Noël, Igor Voirol a reçu de sa maman un magnifique rasoir électrique Remington d'une valeur de 170 fr. Las! six mois après, ce dernier perd le câble de recharge. Contact est donc pris avec Remington qui répond ne pas vendre cette pièce séparément. Le jeune homme a donc été contraint d'acheter un nouveau rasoir. Quel gaspillage quand on songe que l'appareil était quasiment neuf! Interpellé à ce sujet, le fabricant nous a confirmé qu'il ne propose pas, généralement, de chargeurs seuls. Il serait toutefois possible d'en trouver sur internet. *seb*

Entre l'anci

IMMOBILIER L'époque est révolue, où l'on pouvait discuter avec sa banque et posséder deux maisons, le temps de vendre l'ancienne une fois la nouvelle signée. Explications et calculs.

Christian Chevrolet

Les Martin sont propriétaires d'une jolie villa à Essertines-sur-Yverdon achetée 450 000 fr. en 1995. Leurs enfants ayant définitivement quitté le nid familial, ils souhaitent la vendre pour emménager dans un plus petit logement. Tant qu'à faire, ils désirent goûter aux avantages de la ville et ont repéré un 3,5 pièces neuf, à Lausanne, proposé pour 670 000 fr.

Seulement voilà: pour acheter l'appartement, il faut vendre la maison. Or, faire coïncider les deux événements tient de la gageure! «C'est vrai, atteste Stéphane Defferard, directeur de la société de conseils en financement immobilier DL. Je vois souvent des propriétaires partir en location, le temps de trouver le nouvel objet après avoir vendu l'ancien.»

NÉGOCIATION IMPOSSIBLE

Car l'époque où la période transitoire pouvait se négocier avec sa banque semble bien révolue! Aujourd'hui, le problème est simple: soit on a les moyens de posséder deux objets pendant quelque temps, quitte à en louer un provisoirement, soit on ne les a pas et la cause est perdue.

Reprendons le cas des Martin pour faire le calcul. Leur maison à Essertines-sur-Yverdon est estimée, aujourd'hui, à 760 000 fr. et elle est grevée d'une hypothèque de 300 000 fr., conclue en 2015 pour une durée de cinq ans à un taux fixe de 1,4%. Les frais de courtage reviendront à 24 000 fr. et l'impôt sur le gain immobilier (*lire encadré*) à 12 880 fr.

L'appartement lausannois, lui, se vend 670 000 fr. et les frais d'acquisition (constitution de la cédule, Registre foncier, notaire, etc.) – que la plupart des banques n'acceptent plus de financer avec l'hypothèque – vont se monter à 31 000 fr.

PREMIER COUPERET: LES FONDS PROPRES

Le couple Martin doit disposer des 20% de 670 000 fr., soit 134 000 fr., pour les fonds propres. Auxquels il faut ajouter 31 000 fr. de frais d'acquisition, soit un total de 165 000 fr., dont 98 000 fr. au moins doivent provenir de toutes autres sources que le 2^e pilier ou de prêts remboursables.

enne et la nouvelle maison



DEUXIÈME COUPERET: LA CAPACITÉ FINANCIÈRE

Les Martin peuvent obtenir une hypothèque de 536 000 fr. pour l'appartement, au même taux que celle de leur maison (1,4%). Ils vont donc devoir payer des intérêts totaux (pour les deux biens immobiliers) de $836\ 000\ \text{fr.} \times 1,4\% = 11\ 704\ \text{fr.}$, soit moins de 1000 fr. par mois. Il faut, cependant, ajouter les charges et les frais d'entretien (environ 0,7% des prix d'achat) et l'amortissement de l'appartement (soit rembourser le 2^e rang en 15 ans). Frais annuels totaux: 27 699 fr., soit 2308 fr. par mois.

C'est ce qu'ils devraient payer réellement et qui paraît plutôt raisonnable, sachant que le couple affiche un revenu net de 8500 fr. par mois. Mais les banques font un calcul fictif différent et retiennent le taux d'intérêt historique pour mesurer la capacité financière

à supporter des charges susceptibles d'augmenter. Du coup, le poids des intérêts passe à $836\ 000\ \text{fr.} \times 4,5\% = 37\ 620\ \text{fr.}$, mais 53 615 fr. avec le total des charges, soit 4468 fr. par mois. C'est largement plus que les 33% du revenu net de notre couple, qui va donc se voir refuser le prêt pour son appartement.

L'ALTERNATIVE DU LOYER

Une donnée pourrait toutefois infléchir la décision de la banque: louer, durant une période transitoire, la maison devenue vide. «Mais, en règle générale, explique Stéphane Defferard, l'hypothèque du bien en location doit être inférieure à 65% de sa valeur pour que le prêt soit accordé.» C'est le cas des Martin, qui peuvent donc exploiter cette piste. Reste à trouver des locataires au prix souhaité... Sans parler du fait que, une fois le bail signé, il n'est pas toujours facile de s'en départir!

Impôts

Coucou, c'est le fisc!

Les gains immobiliers n'échappent pas au fisc. Ils correspondent sommairement à la différence entre le prix d'achat et le prix de vente de la maison. Résultat duquel on peut encore soustraire les frais d'acquisition (ceux du notaire notamment) et de vente (courtage), mais aussi les investissements qui ont amené une plus-value durable au bien immobilier. Ce n'est, en revanche, pas le cas des frais d'entretien qui ont déjà pu être déduits de l'impôt ordinaire. Chaque canton a ensuite sa méthode d'imposition. Elle dépend de la durée de propriété, mais parfois aussi du montant des gains et de la commune de domicile, plus rarement de la confession du contribuable.

Dans le cas vaudois de notre exemple, le calcul est relativement simple, puisque l'impôt dépend uniquement de la durée de propriété. Le minimum (8%) est atteint après 24 ans, mais, comme les années comptent double lorsque le propriétaire habite lui-même les lieux, c'est bien le taux qui attend le couple Martin. Ils vont donc payer

Prix de vente:	760 000 fr.
Prix d'achat:	450 000 fr.
Impenses:	80 000 fr.
Frais d'acquisition:	22 000 fr.
Frais de courtage:	24 000 fr.
Gain net:	184 000 fr.
Impôt:	12 880 fr.

Pour une fois, Vaud est l'un des cantons romands les moins gourmands. Pour le même gain et la même durée, notre couple aurait, en effet, payé 36 007 fr. à Delémont, 30 073 fr. à Biel, 29 440 fr. à Fribourg, 22 080 fr. à Neuchâtel, 18 400 fr. à Genève et 11 251 fr. à Sion (source: TaxWare 2017).

A noter que, si les Martin avaient réinvesti la totalité du prix de vente dans leur nouvel appartement, cet impôt aurait pu être reporté (et non pas annulé).

Des surprises plein les étiquettes

EAUX AROMATISÉES Leur apparence fait croire aux consommateurs qu'ils boivent sainement de l'eau avec un petit arôme fruité. En réalité, la plupart d'entre elles sont de véritables cocktails d'ingrédients incluant des quantités non négligeables de sucre. Nous avons soumis la composition de dix bouteilles achetées dans les grandes surfaces à Roger Darioli, médecin et vice-président de la Société suisse de nutrition. Sébastien Sautebin

A. LE SUCRE EN EMBUSCADE

Stupeur! En buvant un litre de Volvic citron-limette (6) une chaude journée d'été, vous avalez près de dix carrés de sucre (49 g). C'est quasiment la quantité maximale quotidienne recommandée par l'OMS (50 g), qui précise même que «ce serait encore meilleur pour la santé de réduire l'apport à 25 g». Une consommation excessive augmente les risques de caries, d'obésité, de maladies cardiovasculaires et de diabète*.

«Leur teneur en sucre est l'élément fondamental à considérer», souligne Roger Darioli. Dans les faits, la grande majorité des eaux aromatisées se situent à mi-chemin entre l'eau et les sodas. Elles contiennent du sucre (1, 2, 3, 4, 6, 7, 9) en quantités variables, mais avoisinant souvent la moitié de celle du Coca (10,6 g/100 ml). Quelques fabricants ont opté pour les édulcorants (8), parfois en plus du sucre (2, 8).

Bonne nouvelle toutefois, on peut trouver quelques eaux aromatisées sans sucre ni édulcorants. Dans notre panel, il s'agit de la Valser Limette et de l'Aproz Mint-Lime (5, 10)**.

B. ÉDULCORANTS, LA DISGRÂCE

Ces succédanés du sucre ont, pour avantage, de ne contenir que peu ou pas de calories et de ne pas provoquer de caries. Mais ils présentent surtout de nombreux inconvénients. Du point de vue nutritif, ils sont inutiles et, contrairement à ce qu'on pourrait penser, ne permettent pas de perdre du poids, puisqu'ils ne réduisent ni le besoin ni l'envie de manger du sucre. «Au contraire, ils entretiennent la dépendance au goût sucré», relève Roger Darioli. Enfin, si plusieurs études se veulent rassurantes, leur dangerosité pour la santé fait toujours débat. «Ma recommandation est de dire non aux édulcorants et, si l'on en consomme, de préférer les variantes issues de produits naturels comme la stévia (glycosides de stéviol), qui est acalorique (2, 3) ces deux boissons contiennent toutefois aussi du sucre) à celles de synthèse comme le sucralose ou l'acésulfame K (8)», résume notre expert.

C. ARÔMES, PRÉFÉRER LE NATUREL

Leur présence peut avoir un effet incitatif positif sur les personnes âgées qui n'aiment pas le goût de l'eau et ne s'hydratent pas suffisamment. Principe général: préférer les produits contenant des «arômes naturels» à ceux pouvant renfermer des produits de synthèse («arôme») (7). Ceci garantit, selon la loi, que l'agent aromatisant se compose exclusivement de substances naturelles. Et, bien sûr, rien ne vaut le goût d'une eau fraîche agrémentée simplement d'une simple rondelle de citron ou de jus fraîchement pressé. C'est plus sain, meilleur et moins cher.

D. DES FRUITS, MAIS POUR LE GOÛT

Les fruits dessinés sur les étiquettes ne se retrouvent souvent que sous forme d'arômes. Dans plusieurs produits (1, 2, 4, 7), du jus à base de concentré a toutefois été ajouté, dans des proportions totales allant jusqu'à 10%. Pour le vice-président de la Société suisse de nutrition, «cela ne remplace en aucun cas une portion de fruits». En fait, le seul intérêt réel de l'ajout de concentré est d'améliorer la saveur.

E. INUTILES AJOUTS DE VITAMINES ET SELS MINÉRAUX

Quelques produits sont enrichis en vitamines et/ou en sels minéraux (3, 9). «Il s'agit d'un pur argument marketing, estime Roger Darioli. Du point de vue nutritionnel, cela ne présente aucun intérêt, car les vitamines et les minéraux ajoutés se trouvent en quantité suffisante dans l'alimentation courante. Les sportifs, quant à eux, mangent en conséquence.»

F. DE LA CAFÉINE, MA NON TROPPO

L'Aproz O₂ (9) en renferme 30 mg par bouteille de 5 dl. Les adeptes de cette molécule aux propriétés stimulantes noteront que c'est beaucoup moins qu'une tasse de café (80 mg à 95 mg) ou qu'une boisson énergisante (environ 160 mg pour 5 dl). Néanmoins, les enfants et les personnes sensibles à la caféine s'abstiendront.

G. CONSERVATEUR AU NOM BARBARE

Une seule boisson contient un conservateur (6), du benzoate de sodium (E211). C'est un antioxydant qui ralentit la dégradation des aliments.



Certains soupçons pèsent sur lui: il serait, entre autres, susceptible de provoquer des réactions allergiques dans de très rares cas et pourrait exacerber l'hyperactivité chez certains enfants. Roger Darioli se veut plutôt rassurant: «Ces accusations ne me semblent pas vérifiées et le benzoate de sodium ne figure pas sur la liste officielle des ingrédients «allergisants».

H. DE L'ACIDE CITRIQUE ISSU DE MOISSURES

L'acide citrique (E330) est très largement utilisé par l'industrie. On le retrouve dans quasiment toutes les eaux aromatisées. Il ralentit le processus oxydatif, permet de mieux maintenir les arômes et donne une saveur fraîche et fruitée. Consommé très souvent et à haute dose, il peut attaquer l'email dentaire, mais Roger Darioli relativise. L'acide citrique se trouve en quantité minime dans les boissons achetées, où l'ennemi numéro un de nos molaires demeure le sucre. C'est d'ailleurs un produit naturel qu'on trouve en quantité importante dans les agrumes, notamment les citrons ainsi que dans de nombreux autres fruits et légumes. Mais l'immense majorité du E330 utilisé dans l'industrie agroalimentaire provient en fait de la culture de la moisissure *Aspergillus niger* sur un substrat sucré. Quelques boissons contiennent aussi de l'acide ascorbique, soit de la vitamine C, utilisé comme antioxydant.

I. UNE BOMBE À OXYGÈNE QUI FAIT PLOUF

Une boisson se démarque de ses rivales par l'ajout d'oxygène! L'Aprox O₂ (❾) en contiendrait ainsi «dix fois plus qu'une Aprox Classique» selon l'étiquette. Cela représente-t-il un quelconque intérêt pour la santé? «La réponse est non», tranche Roger Darioli. L'oxygène a bien un effet anti-infectieux, mais, dès que le consommateur ouvrira la bouteille, l'oxygène va filer, car il ne peut pas se lier aux molécules d'eau. Selon le marketing alimentaire, un produit doit susciter de l'émotion, de la curiosité et l'envie de goûter, et c'est bien ce qui est recherché ici.

** **BONUS WEB** Teneurs en sucre et prix de dix eaux aromatisées sur bonasavoir.ch



«La teneur en sucre est l'élément fondamental.»

Roger Darioli

bonasavoir.ch



*Morceaux choisis

NOUVEAU

Avec notre application NutriScan, vous pouvez désormais visualiser le nombre de morceaux de sucre contenus dans plus de 21 000 produits vendus dans les commerces suisses.

Exemple ci-dessus pour 3,3 dl de Volvic citron-limette



bonasavoir ➔ Apps

NE JETEZ PAS VOTRE CRÈME SOLAIRE

La mention «à utiliser dans les douze mois après ouverture» figure sur la plupart des flacons de crème solaire. Faut-il jeter les produits une fois le délai passé? Pour le savoir, le magazine belge *Test Santé* en a analysé cinq, dotées d'un indice de protection 50+, un an après leur ouverture et dans des conditions de conservation proches de celles des vacances (exposition au soleil et à la chaleur, ouverture régulière des produits pendant deux semaines, etc.). Verdict: toutes

avaient conservé leurs propriétés intactes. Une association hollandaise de consommateurs avait tiré les mêmes conclusions avec quatre crèmes munies d'indices 15 et 20. Une fois les vacances terminées, on veillera donc à les stocker dans un endroit frais et sec, à l'abri du soleil, pour pouvoir les réutiliser l'année suivante. Le bon sens suffit souvent à détecter un produit périmé: odeur suspecte, masse qui a tranché, présence de grumeaux, etc. *vic*



Nina Malysheva

Litiges aériens: déjà 70 000 fr. d'indemnités dues!

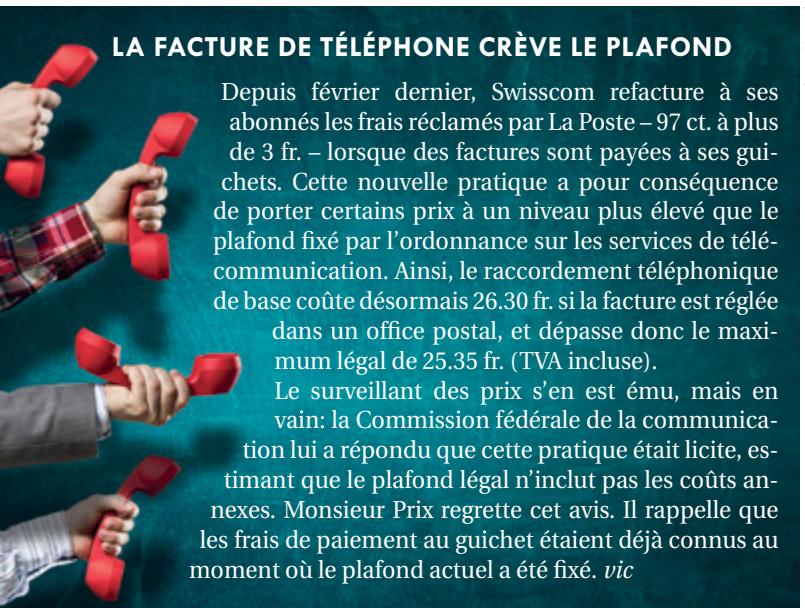
Notre nouvel outil «Pilotez votre plainte», lancé en avril dernier, rencontre un joli succès: le cap du demi-millier de réclamations est en passe d'être franchi. En quelques clics, le questionnaire interactif indique les dédommages auxquels les passagers ont droit en cas de retard, d'annulation de vol ou encore de perte de bagages, puis génère une lettre type à envoyer à la compagnie aérienne responsable. Parmi les plaintes déjà enregistrées, 40% concernent des retards, 27% des annulations de vol et 13% des bagages délivrés en retard. Si les compagnies remplissent leur devoir d'indemnisation, ce ne sont pas moins de 71 675 fr. de compensation qui profiteront à nos lecteurs! *vic*

BONUS WEB Retrouvez notre outil sur bonasavoir.ch/litige-aerien

LA FACTURE DE TÉLÉPHONE CRÈVE LE PLAFOND

Depuis février dernier, Swisscom refacture à ses abonnés les frais réclamés par La Poste – 97 ct. à plus de 3 fr. – lorsque des factures sont payées à ses guichets. Cette nouvelle pratique a pour conséquence de porter certains prix à un niveau plus élevé que le plafond fixé par l'ordonnance sur les services de télécommunication. Ainsi, le raccordement téléphonique de base coûte désormais 26.30 fr. si la facture est réglée dans un office postal, et dépasse donc le maximum légal de 25.35 fr. (TVA incluse).

Le surveillant des prix s'en est ému, mais en vain: la Commission fédérale de la communication lui a répondu que cette pratique était licite, estimant que le plafond légal n'inclut pas les coûts annexes. Monsieur Prix regrette cet avis. Il rappelle que les frais de paiement au guichet étaient déjà connus au moment où le plafond actuel a été fixé. *vic*



Sergey Nivens / i



José Crepo

«J'ai dû me battre pour être remboursée alors que l'accident était déjà un gros choc!»

Casco vélo TCS en roue libre

ASSURANCES Le TCS offre aux cyclistes deux polices difficiles à distinguer. L'une ne rembourse qu'à des conditions strictes. *Claire Houriet Rime*

La championne de triathlon Maya Chollet a les nerfs solides. Elle a pourtant failli les perdre en faisant appel à la Vélo Assistance de TCS. La jeune femme s'entraînait en Croatie quand un chauffard l'a renversée le 17 avril dernier: «Je me suis relevée avec une profonde entaille au coude et de grosses contusions.»

La jeune Vaudoise reçoit les premiers soins dans un hôpital de la région et rentre en Suisse pour la suite du traitement. Elle n'a heureusement rien de cassé, mais ses plaies mettront plusieurs semaines à guérir.

MATÉRIEL DÉVASTÉ

L'équipement n'a, lui, pas survécu: ses vêtements sont déchirés, les lunettes, le casque et le sac à dos hors d'usage, sans parler du GPS. Les dégâts se montent à 1400 fr. Pour sa part, le cadre en carbone du vélo a besoin d'une expertise. Commence alors une nouvelle aventure pour être remboursée.

C'est que Vélo Assistance n'intervient que si on a séjourné une nuit à l'hôpital. Comme Maya Chollet n'y a passé que quelques heures, le TCS refuse d'abord d'entrer en matière. Avant d'adoucir sa position:

l'équipement sera remboursé. Au début de juin seulement, il accepte le devis de réparation du vélo mais réserve sa décision quant au cadre en carbone. «Le comble, c'est que le TCS fait la promotion de cette assurance en affichant un pneu plat, alors que les crevaison ne sont justement pas couvertes!» enrage la jeune femme.

MANQUE DE CLARTÉ

Porte-parole du TCS, Yves Gerber évoque une confusion: «Nous proposons deux polices différentes aux cyclistes. Il est vrai que ce n'est pas facile de faire la différence.» Et d'admettre que la communication autour de ces produits mérite d'être clarifiée. On ne saurait le contredire.

En bref, la Vélo Assistance souscrite par Maya Chollet est conçue comme un sociétariat offrant des prestations de base. Elle coûte entre 37 fr. et 192 fr. selon le montant assuré. La Bike Assistance, en revanche, est une couverture qui intervient même pour un pneu crevé. Et, en cas d'accident, un certificat médical suffit à justifier le remboursement. Destinée aux sociétaires du TCS, elle coûte entre 45 fr. et 185 fr.

Les vieux casques restent sûrs!

VÉLO Les fabricants et les distributeurs de casques pour cyclistes ne manquent pas de, régulièrement, le rappeler: leurs produits ne résistent pas au temps et devraient être remplacés tous les trois à cinq ans. Notre test démontre le contraire.

Darko Cetovjevic / cc

Tout le monde semble d'accord: les associations, les autorités, les fabricants et les distributeurs assurent que le pouvoir de protection d'un casque pour cycliste diminue avec les années, même si aucun dommage n'est visiblement constaté. La faute aux intempéries, aux rayons du soleil et à la transpiration, qui rendent le polystyrène poreux. Du coup, il faudrait remplacer tous les trois à cinq ans des objets qui – s'ils sont de qualité* – valent tout de même entre 60 fr. et 140 fr.

Est-ce vraiment incontournable? Pour le savoir, nous avons fait parvenir à un laboratoire spécialisé une série de vieux casques pour adultes et enfants, achetés et portés entre 1996 et aujourd'hui (*voir tableau*). Sa mission: mesurer leur capacité à amortir les chocs à l'arrière surtout, plus quelques autres contrôles de routine (*lire encadré*).

Le résultat est clair: l'effet protecteur du casque ne diminue pas avec le temps, même sur une longue période. Pas même celui du modèle Scatto, proposé par le fabricant italien Met à un prix soldé il y a 21 ans déjà! Et le modèle Echelon de Specialized, acheté en 2009, a même montré une résistance légèrement supérieure à celle de l'Echelon II vendu aujourd'hui. D'ailleurs, les deux modèles les plus récents (2017) n'ont guère brillé par rapport à leurs aînés.

Le laboratoire a également mesuré la résistance des jugulaires, sans trouver non plus de problèmes particuliers. Seules exceptions: les experts ont constaté un défaut du système de fermeture en cas de forte tension pour deux modèles. Mais dans les deux cas, le problème était visible avant le test, et aurait donc été constaté par le cycliste.

LES AVIS NE CHANGENT PAS

Le moins que l'on puisse dire, c'est que les résultats de notre test n'ont pas ébranlé les convictions des protagonistes. Le fabricant américain Bell refuse de les commenter et continue de recommander un changement tous les trois ans. La société italienne Met, en revanche, admet avoir, elle aussi, testé des casques vieux de huit ans sans constater une perte de protection.

La SUVA ne voit pas non plus de raison de changer d'avis et continue de recommander un changement tous les cinq ans. Le Bureau de prévention des accidents estime que notre test n'apporte «aucune valeur ajoutée pour la sécurité». Pourtant, une autre étude américaine, publiée l'an dernier dans le *Journal of biomechanical Engineering*, arrive aux mêmes conclusions.

*Test récent de l'ADAC sur [adac.de](#)
→ Info, Test & Rat → Tests → Fahrad
→ Fahrradhelme für Erwachsene
2017 (en allemand seulement).



L'ancien casque de Specialized (en haut) s'est montré légèrement supérieur à son modèle de remplacement.

En détail

Les critères du test

Nous avons confié seize casques à vélo usagés, le plus ancien datant de 1996, à un laboratoire spécialisé. A titre de comparaison, nous avons ajouté deux modèles de 2015 (l'un utilisé durant deux ans, l'autre acheté neuf pour le test) ainsi que deux modèles de remplacement récents (les deux derniers du tableau, suivis d'un II).

Amortissement du choc

Les experts ont vérifié que les casques répondent aux exigences de la norme DIN EN 1078, mesurant l'impact d'un choc à la suite d'une chute de 1,5 m de hauteur sur une surface plane et de 1,1 m sur un socle en acier anguleux. Tous les articles testés ont réussi ce test.

Résistance du système d'ajustement

Les experts ont contrôlé la solidité des jugulaires et de leur système de fermeture avec de brusques tractions vers le bas.

Tous les modèles
ont réussi le test de sécurité

MODÈLE	ANNÉE DE FABRICATION
Met Scatto	1996
Met Kiddy	2000
Cratoni Xenon	2002
Leopard Allround	2004
KED Stalker	2006
Uvex XB019 Kinderhelm	2006
Modell FM 170/2813	2007
Leopard Superbike	2008
Modell FM-170/2813	2008
Limar 510	2009
Specialized Echelon	2009
Bell Venture	2010
MET M80-Genio	2010
Veloplus Magnitude-Magma	2010
Alpina Spice L.E.	2011
Alpina Mythos	2012
Bell Super 2	2015 ⁽¹⁾
Bell Super 2	2015 ⁽²⁾
Alpina Mythos II	2017
Specialized Echelon II	2017

⁽¹⁾ Modèle usagé.

⁽²⁾ Modèle acheté neuf en 2017.



**Je suis en pleine
forme le matin.
Je l'ai.
Un sommeil sain et profond.**

BICO[®] a ce que tout le monde veut: «Un sommeil sain et profond.» Car tous nos matelas sont contrôlés au regard de quatre critères de qualité – ergonomie, climat, hygiène et durabilité – dans notre propre centre de test (SleepLab), vous garantissant ainsi le meilleur confort de sommeil. Découvrez en ce moment l'assortiment de matelas et testez vous aussi le plus haut niveau de qualité de sommeil suisse.

bico.ch

1. Des papillotes sans alu

«J'aime cuisiner le poisson ou le poulet avec des légumes en papillote dans une feuille d'alu. Est-ce mauvais pour la santé?» Doris Favre, diététicienne diplômée

Placées au four ou dans un panier vapeur, les papillotes offrent plusieurs avantages diététiques. C'est une approche qui exige peu ou pas de matières grasses. Et, comme c'est une cuisson à l'étouffée qui utilise la vapeur produite par le jus des aliments, les minéraux et les vitamines sont bien préservés. Enfin, les arômes sont plus concentrés, exhalant la saveur des épices et des herbes aromatiques, ce qui permet de réduire l'usage du sel!

En revanche, évitez d'employer de l'aluminium! S'il est très pratique à l'usage, il présente des risques non négligeables pour la santé. Il est fortement suspecté de participer à l'augmentation de la maladie d'Alzheimer, de la sclé-

rose en plaques et du syndrome de l'intestin irritable. Le risque, c'est que des particules d'aluminium migrent vers la nourriture, puis passent dans l'organisme. Ce danger est accru au contact d'aliments acides comme la tomate, les légumes à feuilles et le jus de citron. Il est encore accentué avec des feuilles d'alu abîmées ou usagées.

Dès lors, il est préférable de trouver une alternative plus saine. Même s'il est moins aisément à manier, le papier sulfurisé est sans doute la meilleure option. Il existe aussi des papillotes en silicone réutilisables ou des sachets de cuisson. Mais les études sur leur comportement à haute température n'ont pas encore apporté la preuve de leur innocuité.



2. En quête de vitamine B12

«Comme je ne mange que des produits végétaux, on m'a conseillé de prendre des compléments de vitamine B12. Est-ce vrai que les algues en contiennent?»

Effectivement, cette vitamine ne se trouve pas dans les végétaux. Elle nous est apportée par la viande, le poisson, les fruits de mer, les œufs et les produits laitiers. En adoptant une alimentation variée, on n'a donc pas à craindre une carence en vitamine B12. En revanche, les végétaliens vont ressentir progressivement divers symptômes: fatigue croissante, amaigrissement, anémie, irritabilité, troubles de la sensibilité et de la mémoire, etc.

Les algues n'y pourront rien. En effet, jusque dans les années 1990, les scientifiques pensaient que le wakamé, le nori ou la spiruline contenaient de la B12. En réalité, il s'agit d'une vitamine «anologue» très proche, mais qui n'est pas active dans l'organisme. Il ne faut donc pas compter sur les algues pour un apport en B12. Pire: la vitamine «anologue» est nuisible, car elle empêche l'absorption de la véritable B12. Une complémentation est donc nécessaire en accord avec son médecin.



Startstuff/f

3. Saines, les noix de cajou

«On voit toutes sortes de noix dans les magasins et, notamment, de cajou. Ont-elles un véritable intérêt?»

La consommation de 25 g à 30 g de fruits à coque par jour diminue, entre autres, le risque de maladies cardiovasculaires. Il ne faut donc pas hésiter à en manger au petit-déjeuner ou comme collation. Toutefois, contrairement aux autres fruits, ce sont des oléagineux. Ils sont riches en lipides, certes bons pour la santé, mais très caloriques. Une consommation régulière et raisonnable est donc recommandée, en préférant des noix ni grillées ni salées.

En choisissant des noix de cajou, on couvre presque entièrement nos besoins en cuivre. Elles sont également bien pourvues en zinc et en magnésium. Autre avan-

tage: ce sont les moins grasses de la famille avec «seulement» 45% de lipides, contre 50% pour les pistaches, les amandes et les cacahuètes, plus de 60% pour les noix et celles du Brésil ou encore plus de 70% pour les noix de pécan et de macadamia.

Ces noix tropicales poussent sous un fruit étrange en forme de poire. Un long traitement est nécessaire pour les rendre comestibles et les débarrasser d'une résine très corrosive. En cours de route, elles sont cuites à une centaine de degrés. Malgré cela, ces fruits restent incontournables pour les crudivores, afin de confectionner du «fromage» végétal, des sauces ou de la pâtisserie.



Racheter son assurance vie coû

PRÉVOYANCE Mieux vaut bien réfléchir avant de conclure une assurance vie mixte. En cas de besoin soudain de liquidités, son rachat avant terme peut entraîner de lourdes pertes. *Vincent Cherpillod*

Pour conserver le même train de vie une fois l'âge de la retraite venu, il peut être tentant de se constituer un 3^e pilier, car les rentes AVS et la caisse de pension peuvent s'avérer insuffisantes. Choisir une solution de prévoyance liée (ou «3a») permet même de payer moins d'impôts, car les montants mis de côté sont déduits du revenu imposable. Deux formules sont possibles: déposer l'argent sur un compte bancaire «3a» à un taux d'intérêt qui varie actuellement entre 0,35% et 1% (*lire article «Pas de compte 3a au-delà de 1% sans risque» de janvier 2017 sur bonasavoir.ch*) ou contracter une assurance vie mixte.

ARGENT BLOQUÉ PENDANT LONGTEMPS

Ces dernières permettent, tout en épargnant de l'argent, de protéger ses proches d'un décès prématuré. Cependant, depuis que les taux d'intérêt se sont évanouis, le système s'est grippé: le rendement du capital épargné chaque année ne suffit plus à financer le risque de décès, et l'assuré se retrouve, à la fin du contrat, avec moins d'argent qu'il n'en a investi (*lire «Epargne et assurance vie ne font pas bon ménage» de novembre 2016 sur bonasavoir.ch*).

L'autre problème, c'est que ces produits ont le désavantage d'engager les clients sur une longue durée. Or, il n'est pas évident, à 40 ans, de savoir de quoi seront faites les 25 années suivantes! Un divorce ou un changement de situation professionnelle peut créer un besoin urgent de liquidités. Une retraite anticipée peut, elle, laisser l'assuré avec un contrat de prévoyance liée trop long sur les bras (*lire encadré*).

Comme le rappellent souvent les courtiers, il est possible de racheter son assurance et de toucher immédiatement l'argent investi. Vrai, mais ils omettent de préciser

que ce rachat se fait alors à perte dans la plupart des cas. Si le rachat a lieu peu avant la fin du contrat, ces pertes peuvent, certes, être tempérées par d'éventuelles participations aux excédents. Mais ceux-ci ne sont aucunement garantis, et l'expérience montre que les prévisions sont souvent trop optimistes. Dès lors, c'est sur la base de la valeur de rachat garantie que nous avons comparé onze assurances vie mixtes traditionnelles – c'est-à-dire non liées à des fonds de placement – à huit dates différentes. Les résultats sont sans appel: à moins de compter sur la loterie des excédents, il est presque impossible de retrouver ses billes, même en allant jusqu'au terme du contrat.

20% DE L'ÉPARGNE S'ENVOLE

Si le rachat intervient avant que la deuxième année d'assurance ne soit achevée, c'est même la catastrophe, puisqu'on ne récupérera pas un centime dans quatre cas (*voir tableau*). Après cinq ans et 30 000 fr. de primes versées, on ne récupère même pas 20 000 fr., sauf avec les produits de Retraites Populaires et de Vaudoise. Autrement dit, un tiers de la somme investie s'envole. Même en attendant vingt ans pour racheter le contrat, c'est toujours près de 20% de l'argent épargné qui risque bien de s'envoler, puisque moins de 100 000 fr. sont garantis dans 10 cas sur 11, tandis que 120 000 fr. auront été versés.

Malgré la faiblesse actuelle des taux d'intérêt, il reste plus intéressant, et surtout plus sûr, de placer son argent sur un compte bancaire «3a». A plus forte raison lorsque la couverture du risque de décès n'est pas essentielle – par exemple pour les célibataires ou les couples sans enfants dont le conjoint travaille. Les autres pourront se tourner vers une simple assurance décès (ou risque pur), qui n'a pas d'objectif «épargne».



«Le rachat peut s'accompagner de préjudices financiers.»

Allianz Suisse

Valeur de rachat d'une assurance

Un homme né le 1^{er} mars 1977 conclut, le 1^{er} juin 2017 (à 40 ans), une prévoyance liée (3a). Prime annuelle: 6000 fr.* Le capital assuré en cas

DATE DU RACHAT	DURÉE	TOTAL DES PRIMES INVESTIES JUSQU'ICI
01.06.2018	1 an	6 000 fr.
01.06.2019	2 ans	12 000 fr.
01.06.2022	5 ans	30 000 fr.
01.06.2027	10 ans	60 000 fr.
01.06.2032	15 ans	90 000 fr.
01.06.2037	20 ans	120 000 fr.
01.06.2041	24 ans	144 000 fr.
01.06.2042	25 ans	150 000 fr.

* Chez AXA Winterthur, le montant des cotisations peut monter jusqu'à 6041 fr./an

te très cher



En détail

Le piège de la retraite anticipée

Les assurances vie mixtes de la prévoyance liée (3a) sont conditionnées par l'exercice d'une activité lucrative. Autrement dit, mieux vaut bien calculer son coup au moment d'en conclure une: si le contrat se termine à 65 ans, qu'adviendra-t-il si l'on décide de prendre une retraite anticipée à 62 ans? Il n'existe malheureusement aucune bonne solution. Tant le rachat de l'assurance – même près de la fin du contrat – que la libération du paiement des primes occasionnent de sérieuses pertes: en 2015, par exemple, un lecteur piégé de la sorte aurait perdu plus de 8000 fr. s'il avait été contraint de racheter son assurance au moment de prendre sa retraite anticipée (*lire article «Surprise à la retraite» sur bonasavoir.ch*).

Pour minimiser les pertes, il est parfois possible de transformer son contrat de prévoyance liée en prévoyance libre (3b). Mais ce n'est pas le cas chez tous les assureurs, et encore moins en fin de contrat. Chez Zurich, par exemple, sa durée résiduelle doit être de 10 ans au minimum; chez Pax, de 5 ans.

Une solution de secours consiste à poursuivre le paiement des primes jusqu'à son terme, tout en renonçant à les déduire des revenus. Cette solution, choisie par notre lecteur de 2015, lui avait permis de limiter les pertes à 3500 fr. environ. Cependant, si l'assureur est au courant du départ à la retraite de son assuré, il ne devrait pas accepter le versement des primes. En outre, l'autorité fiscale pourrait exiger un rattrapage, notamment parce que ces montants auront été momentanément soustraits de la fortune.

vie mixte à primes périodiques

assurance vie mixte d'une durée de 25 ans, donc jusqu'en 2042, avec libération des primes en cas d'incapacité de gain après un délai de carence de 3 mois, en de décès correspond au capital qu'il touchera en cas de vie à la fin du contrat, soit le 1.6.2042 (dernière ligne du tableau).

VALEUR DE RACHAT GARANTIE (SANS EXCÉDENTS)										
HELVETIA	ALLIANZ ⁽¹⁾	PAX	VAUDOISE	AXA WINTERTHUR	POSTFINANCE	ZURICH	RETRAITES POPULAIRES	BÂLOISE	GROUPE MUTUEL	SWISS LIFE
3 224 fr.	1 212 fr.	0 fr.	4 174 fr.	0 fr.	0 fr.	2 895 fr.	3 391 fr.	3 309 fr.	0 fr.	2 918 fr.
6 453 fr.	4 434 fr.	0 fr.	8 355 fr.	3 054 fr.	3 456 fr.	5 789 fr.	6 829 fr.	6 622 fr.	0 fr.	5 834 fr.
18 827 fr.	16 689 fr.	19 172 fr.	20 927 fr.	18 314 fr.	18 632 fr.	18 141 fr.	20 812 fr.	19 471 fr.	19 158 fr.	18 475 fr.
44 629 fr.	39 860 fr.	45 107 fr.	46 498 fr.	43 902 fr.	44 080 fr.	41 785 fr.	49 976 fr.	45 796 fr.	44 845 fr.	43 560 fr.
70 640 fr.	63 322 fr.	71 275 fr.	72 350 fr.	69 684 fr.	69 725 fr.	65 428 fr.	81 176 fr.	72 243 fr.	70 633 fr.	68 545 fr.
96 986 fr.	87 079 fr.	97 845 fr.	98 599 fr.	95 823 fr.	95 731 fr.	89 921 fr.	114 759 fr.	99 024 fr.	96 832 fr.	93 668 fr.
118 547 fr.	106 299 fr.	119 639 fr.	120 209 fr.	117 392 fr.	117 195 fr.	109 686 fr.	143 864 fr.	121 000 fr.	118 594 fr.	114 242 fr.
CAPITAL GARANTI EN CAS DE VIE AU TERME DU CONTRAT (SANS EXCÉDENTS)										
124 040 fr.	111 134 fr.	125 201 fr.	125 746 fr.	123 406 fr.	122 718 fr.	114 627 fr.	151 524 fr.	126 766 fr.	124 232 fr.	119 515 fr.

(au lieu de 6000 fr.) en fonction du cours des taux.

⁽¹⁾ Produit hybride partiellement lié à des fonds de placement, mais avec valeur de rachat minimum garantie.

Le soleil, sans le confort

CHAISES LONGUES Tous les modèles testés sont solides. C'est bien le seul point fort de la majorité d'entre eux. Peu sont confortables et le risque de se pincer les doigts est bien réel.

Lukas Bertschi / vic

Sur le balcon, dans le jardin, au bord du lac ou dans un camping: dans la grande famille des chaises longues, les dépliables sont les plus polyvalentes. Faciles à dégainer au premier rayon de soleil venu, elles peuvent aussi faire office de lit de camp. Ce mois-ci, nous avons testé douze modèles de ce genre, dans une fourchette de prix comprise entre 40 fr. et 150 fr. Nous avons notamment cherché lesquelles étaient les plus solides, les plus confortables et les plus faciles à vivre (lire encadré «Les critères du test»).

UNE SUR DEUX RECALÉE

Le moins que l'on puisse dire, c'est que notre analyse a fait des dégâts! La moitié des modèles sont revenus du laboratoire coiffés d'un bonnet d'âne, le plus souvent parce qu'ils sont très peu confortables, difficiles à manier, voire même carrément dangereux pour les doigts. Un seul d'entre eux décroche une note de 5, le lit de camp XXL de Migros Do it + Garden. Très solide, il a supporté le test de résistance sans broncher. C'est aussi le plus confortable du lot, et l'un des trois plus stables. Seul inconvénient: il a la fâcheuse tendance à se déployer tout seul lorsqu'on le transporte, raison pour laquelle il n'obtient qu'un 4.1 au critère de la maniabilité. Mais, pour ce même critère, les trois articles qui le suivent au classement obtiennent des résultats



agephoto.f



Nos tests et comparatifs partout et en tout temps: **téléchargez l'application**
«Les tests de Bon à Savoir»

- De 5.5 à 6.0 pts = Très bon ☺☺☺
- De 4.8 à 5.4 pts = Bon ☺☺
- De 4.0 à 4.7 pts = Satisfaisant ☺
- De 2.5 à 3.9 pts = Insatisfaisant ☹
- Moins de 2.5 pts = Mauvais ☹☹



MARQUE	DO IT + GARDEN	GARDEN PLACE	TOPTIP	LIPO	DO IT + GARDEN
Désignation	Lit de camp XXL	Chaise longue XXL	Chaise longue Yacer	Transat confort Emely	Lit de camp avec pare-soleil
Acheté chez	Migros Do it + Garden	Hornbach	Toptip	Lipo	Migros Do it + Garden
Prix payé	139.00 fr.	139.00 fr.	149.00 fr.	149.00 fr.	59.90 fr.
1. Solidité	30%⁽¹⁾	5.5	5.3	5.2	5.0
2. Confort	30%	5.1	5.1	4.9	4.1
3. Risque de pincement	15%	4.7	4.7	4.9	3.6
4. Maniabilité	15%	4.1	3.9	3.7	3.9
5. Stabilité	10%	4.9	4.9	5.3	4.4
Déduction pour corrosion	—	—	—	—	—
NOTE FINALE ET APPRÉCIATION	5.0 ☺☺	4.9 ☺☺	4.9 ☺☺	4.9 ☺☺	4.3 ☺

Lorsque la note finale est identique, classement selon le prix, puis la note finale non arrondie.

(1) Pondération pour la note finale.

tats encore moins bons... C'est décevant, d'autant que ces quatre premières chaises longues sont celles qu'on paie le plus cher: entre 139 fr. et 149 fr. (*voir tableau*).

ÇA ROUILLE QUAND ÇA MOUILLE

Les trois articles qui coûtent moins de 50 fr. obtiennent un résultat insuffisant. La *Siena* d'*Interio* termine en queue de classement, en raison de mauvaises notes pour ce qui est du confort et de la stabilité. Sa trop faible largeur ne procure pas un agrément acceptable pour les personnes à forte corpulence. De plus, avec une hauteur de 22 cm seulement, elle convient peu aux personnes âgées.

En compagnie de la *Color Flower* de *Coop Qualité & Prix*, la *Siena* est aussi la seule que le laboratoire a pénalisée de deux dixièmes de point, car toutes les deux rouillent relativement rapidement.

CONFORTABLES

MAIS ASSEZ LOURDES

Comme nos douze modèles obtiennent des résultats somme toute assez proches à quatre des cinq critères, c'est celui du confort qui les départage véritablement. En la matière, ce sont logiquement les plus longues et les plus hautes qui l'emportent. Elles ont donc aussi l'inconvénient d'être un peu plus lourdes et moins pratiques à transporter. Cependant, miser sur un modèle

plus léger et facile à déplacer n'est pas une bonne idée: c'est le cas des trois chaises longues les plus mal classées. En plus d'être inconfortables, elles ont tendance à basculer lorsqu'on les installe sur un terrain en pente.

Seule la Fiam *Lit bain de soleil 3 pieds Metallic* achetée chez *Coop Brico+Loisirs* offre un compromis acceptable pour qui veut absolument une chaise longue facile à transporter. C'est celle qui récolte la meilleure note au critère de la maniabilité, tout en obtenant un résultat «suffisant» à tous les autres, sauf à celui du confort, qui reste limité.

ATTENTION, LES DOIGTS!

Pour cinq articles sur douze, le risque de se pincer les doigts lors du pliage ou du déploiement de la chaise est tel qu'elles obtiennent une note inférieure à 4. Parmi ceux qui sont classés du bon côté de la barrière, seul le modèle avec pare-soleil de *Migros Do it + Garden* n'obtient pas la moyenne. Il faut être prudent lorsqu'on règle le dossier, car il est facile de se coincer les doigts dans le mécanisme. En la matière, c'est le *Mood Lyon* acheté chez *Jumbo* qui se montre le plus avide de doigts malhabiles; il écope d'une note de 2.7 pour ce critère.

Confronté au résultat insuffisant de l'un des deux produits achetés dans une succursale *Brico+Loisirs*, *Coop* nous a déclaré qu'elle allait, de concert avec son fournisseur, se pencher sur le problème de la stabilité et du risque de coincement de doigts que nous avons relevé. De son côté, *Hornbach* nous a répondu que sa chaise longue *XXL* – qui termine avec un bon résultat, sauf en termes de maniabilité – avait obtenu de meilleurs résultats sur ce point dans ses propres tests de manipulation.



GUIDE D'ACHAT

A retrouver sur bonasavoir.ch

En détail

Les critères du test

Le Laboratoire SLG de Hartmannsdorf (D) a analysé les douze chaises longues dépliables selon les critères suivants.

tion horizontale, puis avec le dossier relevé.

1. Solidité: 30%

Un test de charge a été conduit en plaçant 500 fois 100 kg sur chaque chaise pendant 10 secondes, puis une fois 200 kilos pendant 15 secondes. Les spécialistes ont ensuite plié et déplié chaque modèle à 100 reprises. Ils ont, enfin, évalué la qualité de fabrication, notamment la robustesse des charnières.

3. Risque de pincement: 15%

Quel est le risque de se coincer les doigts dans les charnières? La chaise a-t-elle tendance à se replier toute seule?

2. Confort: 30%

Cinq testeurs de taille et de corpulence différentes ont évalué le confort des chaises longues en posi-

4. Maniabilité: 15%

Le modèle est-il facile à déplier et à replier? Le réglage du dossier se fait-il sans effort? Une fois repliées, sont-elles faciles à transporter? S'ouvrent-elles toutes seules?

5. Stabilité: 10%

Les experts ont testé la stabilité des chaises longues sur un sol dur, puis meuble, puis inégal.



FIAM	NORTH CAMP	MOOD	IKÉA	QUALITÉ & PRIX	MOOD	INTERIO
Lit bain de soleil 3 pieds Metallic	Chaise longue	Chaise longue Sevilla	Bain de soleil Håmö	Lit bain de soleil 3 pieds Color Flower	Chaise longue Lyon	Chaise longue Siena
Coop Brico+Loisirs 109.00 fr.	Jysk 69.95 fr.	Jumbo 119.00 fr.	Ikea 39.95 fr.	Coop Brico+Loisirs 49.95 fr.	Jumbo 69.90 fr.	Interio 49.90 fr.
5.3	4.5	4.9	5.1	5.1	4.4	4.4
3.5	3.3	3.3	2.5	2.9	3.2	2.7
4.3	3.6	4.0	3.6	2.9	2.7	4.0
4.5	4.0	3.5	2.9	3.9	3.5	3.7
4.3	4.4	3.6	4.0	2.9	2.9	2.9
–	–	–	–	- 0.2	–	- 0.2
4.3	3.9	3.9	3.7	3.5	3.5	3.3

**CONSEIL
JURIDIQUE
GRATUIT**


José Crespo

**DU LUNDI AU VENDREDI
9 h à 11 h et de 13 h à 15 h**

**Fermé du 24 juillet
au 18 août**

Nos quatre juristes – Sophie-Emilia Steinauer, Barbara Venditti, Kim Vallon et Silvia Diaz – répondent aux questions du quotidien, touchant à la consommation, au droit du bail et du travail.

Ce service est réservé aux abonnés de *Bon à Savoir*. Il exclut les questions urgentes et trop complexes. Préparez votre numéro d'abonné, il vous sera demandé.

① PAR TÉLÉPHONE

021 310 18 20

✉ PAR ÉCRIT

Bon à Savoir
Service juridique
CP 150
1001 Lausanne

🌐 EN LIGNE

Formulaires sur
www.bonasavoir.ch

→ Vos droits

Joindre copie
des pièces utiles.



1. Tax refund... or not

IMPÔTS «Je pars quelques jours dans une capitale européenne et compte bien profiter à fond du shopping. J'ai entendu parler du fameux «tax refund» qui peut s'avérer intéressant lorsqu'on fait des achats importants à l'étranger. Comment cela se passe-t-il?»

Lorsque vous faites des achats à l'étranger, vous devrez vous acquitter de la TVA suisse dès votre retour sur sol helvétique. Mais la TVA du pays d'origine peut effectivement vous être remboursée.

Comme les douanes suisses ne peuvent pas s'en occuper, la démarche doit être faite auprès du vendeur ou une entreprise spécialisée dans le remboursement de l'impôt. A noter que chaque pays est souverain pour fixer ses critères de remboursement, notamment le montant minimal pour avoir droit à la détaxe lors de la sortie du pays.

De même que les législations étrangères n'obligent pas nécessairement les commerçants à faire cette démarche. Pour le savoir, le mieux encore est de demander directement au vendeur s'il pratique cette fameuse détaxe. Ceux qui le font annoncent en principe la couleur en arborant un logo significatif sur leur vitrine.



Concrètement, il faut remplir un formulaire détaillant les montants dépensés et signé par le vendeur. Ensuite, présenter ce bordereau de vente à la douane étrangère – le plus souvent à l'aéroport, dans une zone pré-

vue à cet effet – qui le visera et vous restituera, le cas échéant, le montant de la TVA du pays.

N'oubliez pas que la TVA suisse vous sera réclamée au passage à la douane suisse.

Kim Vallon

2. Deux poids, deux mesures!

ACHATS «J'ai récemment acheté un lave-linge neuf qui était défectueux. J'ai alors demandé qu'on me livre à la place un autre modèle de la même marque. Le vendeur était d'accord, pour autant que je verse la différence de prix. Le droit à la garantie ne prévoit-il pas l'échange gratuit?»

Le Code des obligations prévoit effectivement la possibilité d'exiger le remplacement de l'objet en cas de défaut. Et, dès lors qu'il s'agit d'un échange sous garantie, il va de soi que le consommateur ne doit rien débourser pour cela.

Toutefois, l'idée sous-jacente est que l'acheteur doit être remis dans la situation qui aurait été la sienne si le vendeur avait livré un article non défectueux. Il n'a donc pas à supporter les

frais occasionnés par le remplacement, comme le coût d'une livraison supplémentaire ou d'une commande spéciale, parce que le vendeur n'a plus l'article en stock. Toutefois, cela n'implique pas un droit au libre choix dans tout l'assortiment du vendeur!

Vous pouvez donc exiger qu'on vous livre le lave-linge que vous avez commandé. Mais, si vous optez finalement pour un autre modèle plus cher, il est normal que le vendeur réclame

la différence de prix. A moins, bien entendu, que les conditions générales du magasin prévoient cette possibilité ou que le vendeur soit dans l'impossibilité de vous procurer le même lave-linge. Dans ce cas, si le commerce ne peut que vous proposer une machine plus chère, il doit prendre à sa charge la différence de prix à titre de dédommagement.

Kim Vallon

3. Utiliser le fonds de rénovation

PPE «Des travaux importants ont été décidés sur les parties communes de notre maison. Certains voudraient utiliser le fonds de rénovation, d'autres non. Qui décide et comment?»

Le fonds de rénovation, qui est souvent prévu lors de la création de la PPE, est destiné à des travaux de construction ou des investissements qui portent sur des parties communes. Il est alimenté par les versements des propriétaires qui décident, en assemblée, des montants des contributions annuelles. Chacun passe alors à la caisse en fonction de millièmes de sa part d'étage, sauf si le règlement en décide autrement.

En principe, c'est le règlement de la PPE qui définit la manière dont les décisions doivent être prises pour solliciter le fonds de rénovation. Il est usuel que ce soit qu'une majorité qualifiée des propriétaires et des quotes-parts soit nécessaire pour

débloquer l'argent. Cette majorité s'applique dans les cas où l'utilisation prévue est conforme au but de cette épargne. On pense aux travaux portant exclusivement sur des parties communes qui concernent l'ensemble des lots.

Dans votre cas, sauf disposition contraire du règlement, c'est la double majorité des propriétaires qui déterminera si le fonds de rénovation doit être entamé et, si oui, à hauteur de combien.

Si les travaux envisagés sortent de l'utilisation usuelle et prévue par le règlement de la PPE, les propriétaires doivent prendre une décision unanime pour pouvoir puiser dans le compte commun.

Barbara Venditti

4. Séparé? C'est pas pareil!

COUUPLE «Ma femme et moi possédons plusieurs biens immobiliers et il nous arrive parfois de vivre chacun dans un domicile séparé. Cette situation risque-t-elle, à la longue, de mener à une séparation de corps? Précisons que nous ne sommes pas mariés sous le régime de la séparation de biens.»

Attention à ne pas confondre des notions correspondant à des situations juridiques bien distinctes.

La séparation de fait désigne, généralement, la suspension de la vie commune. Elle peut se faire sans intervention du juge ou, alors, dans le cadre de ce qu'on appelle des «mesures protectrices de l'union conjugale». Il s'agit de mesures destinées à protéger le mariage ou l'un des époux lorsque l'un des conjoints ne remplit pas ses devoirs de famille ou qu'il y a un désaccord sur une question importante au sein du couple. Dans ce cas, la séparation est prononcée par le juge.

La séparation de corps est une procédure de suspension de la vie commune pouvant être demandée aux mêmes conditions et selon les mêmes modalités que le

divorce. C'est un ersatz de divorce pour ceux qui souhaitent mettre entre parenthèses leur vie commune, de façon officielle. L'intervention d'un juge est alors indispensable.

Enfin, la séparation des biens désigne un contrat de mariage spécifique. Selon ce régime matrimonial, chaque conjoint reste propriétaire de ses biens et les gère seul. Pas de biens communs, pas de dettes communes et pas de partage lorsque le mariage prend fin.

Dans votre cas, rien n'indique que vous ayez décidé de prendre vos distances avec votre épouse. Le simple fait d'avoir plusieurs «chez-soi» ne risque donc pas de mener à une séparation, ni de fait ni de corps, du moment que vous ne faites pas de démarches dans ce sens devant les autorités.

Kim Vallon

5. Une succession enfin partagée

SUCCESSIONS «Depuis le décès de mon père, en 1997, nous formons une hoirie avec ma sœur. La succession comprenait deux voitures de collection et un compte de 250 000 fr. Aujourd'hui, je souhaite vendre l'une des voitures et prendre ma part du compte. Ma sœur n'est pas d'accord. Que puis-je faire?»

Conformément au Code Civil, s'il y a plusieurs héritiers, tous les droits et obligations compris dans la succession restent indivisibles jusqu'au partage. Aussi, si rien n'est fait, il est possible de rester propriétaires en main commune *ad vitam eternam*.

Le problème, dans ce genre de situation, est que tout doit être géré en commun. Aucun des héritiers ne peut dépenser l'argent correspondant à sa part de manière autonome. Sans l'accord de tous, aucun bien ne peut être vendu. La solution? L'action en partage inscrite à l'article 604 du Code civil. Cette disposition indique que chaque héritier a le droit de demander en tout temps le partage. Cette action est imprescriptible, ce qui signifie qu'elle est possible même vingt ans plus tard. Elle doit être intentée contre tous les cohéritiers et déposée devant le tribunal du dernier domicile du défunt. Le juge pourra alors ordonner la division des biens entre vous et votre sœur et attribuer à chacun l'équivalent de la moitié de la succession.

Sophie-Emilia Steinauer

LE JUGE a dit

Enceinte à la première minute

En droit du travail, la grossesse débute-t-elle au moment de la fécondation ou lors de l'implantation de l'œuf dans l'utérus, sept jours plus tard? Le Tribunal fédéral a eu l'occasion de trancher la question dans un arrêt paru le 26 janvier 2017. Dans le cas d'espèce, une employée avait reçu son congé le 24 janvier 2011 pour le 31 mars 2011. Par la suite, la travailleuse découvre qu'elle est enceinte et que la fécondation a eu lieu avant le 31 mars 2011. Elle en informe son patron le 5 mai et demande la protection accordée par l'article 336c al.1 l. c CO. L'employeur avait refusé, plaidant que la grossesse débutait au moment de l'implantation de l'œuf dans l'utérus. Le TF lui a donné tort.

ATF 143 III 21

Séparation, pension et concubinage

En cas de séparation, une contribution d'entretien est, en principe, due par l'un des époux à l'autre, surtout lorsqu'il y a un enfant commun. La pension est fixée au moment de la séparation, mais des changements notables et durables dans la situation des conjoints permettent de la modifier par la suite. Le Tribunal fédéral a ainsi estimé que, si l'un d'eux tombe au chômage et que chacun se met en concubinage, cela justifie la révision du calcul de la contribution d'entretien. Mais une amélioration de manière presque égale de la situation des deux futurs ex-époux (différence de 56.80 fr.) n'imposait pas de modification de la pension.

*Arrêt 5A_403/2016
du 24 février 2017*

Snoopy à la mer

ANIMAUX Emmener son compagnon à quatre pattes en vacances nécessite une certaine organisation et le respect de plusieurs démarches obligatoires. Mieux vaut s'y prendre à l'avance. *Bernard Utz*

1. Passer la frontière

Si les vacances sont prévues hors de la Suisse, les chiens et les chats doivent avoir un passeport pour animal de compagnie; ce document est délivré par le vétérinaire et coûte, en général, quelques dizaines de francs. Ils doivent également être munis d'une puce électronique ou d'un tatouage permettant leur identification. Enfin, ils doivent avoir une vaccination antirabique en cours de validité et administrée au moins 30 jours avant le départ.

Outre ces démarches minimales, certains pays peuvent demander un traitement antiparasitaire ou interdire certaines races de chiens. Il est alors indispensable de se renseigner directement auprès des autorités consulaires ou douanières du pays de destination et des pays de transit, s'il y en a.

Il est par ailleurs déconseillé de voyager dans un pays où un risque de rage existe (aucun territoire de l'Union européenne ne fait partie de cette liste). Pour le retour en Suisse, les démarches seront en effet fastidieuses: test sanguin, autorisation d'importation et longs délais d'attente.

L'Office fédéral des affaires vétérinaires (OSAV) donne des précisions à ce propos sur son site osav.admin.ch ou par téléphone au 058 463 30 33.

2. En voiture

Les changements d'environnement peuvent être stressants pour les animaux. Pour que le trajet se fasse sans encombre, ils doivent être installés de sorte à ne pas pouvoir gêner le conducteur. Les chats et les petits chiens doivent être placés dans un box de transport. Les plus gros toutous devraient voyager derrière un filet ou une grille de séparation.

Dans tous les cas, l'animal doit avoir suffisamment de place pour se tenir debout, se tourner sur lui-même et se coucher.

Il est également important de s'assurer que la température dans l'habitacle ne soit pas trop élevée. Le coffre est en effet parfois moins aéré que le reste de la voiture. Il faut aussi prévoir de l'eau pour qu'il

puisse boire et s'arrêter régulièrement afin de se promener et de faire ses besoins.

Si l'animal a le mal des transports, mieux vaut ne pas lui donner à manger plusieurs heures avant le départ. Les vétérinaires peuvent parfois conseiller l'utilisation de médicaments contre la nausée ou des tranquillisants.





3. En avion

Les voyages en avion peuvent être particulièrement difficiles pour les chats et les chiens. A partir d'un certain poids (5 kg, 8 kg ou 10 kg, selon les compagnies), les animaux doivent être transportés en soute, dans un environnement bruyant et sans leur maître. Dans tous les cas, ils doivent être installés dans une cage. Il est important de s'informer directement auprès de la compagnie, car chacune a ses propres règles en la matière. Le coût d'une telle opération varie en fonction de la destination et de la taille du passager. Compter entre quelques dizaines à plusieurs centaines de francs. A noter que certains transporteurs, comme easyJet, n'autorisent simplement pas les animaux sur leurs vols, à l'exception des chiens-guides.

En règle générale, les chiens et les chats malades, nerveux ou âgés ne devraient pas être transportés en avion. Certaines espèces de canidés, comme les pékinois ou les boxers peuvent, de plus, développer des problèmes respiratoires en altitude. Mieux vaut donc demander conseil à son vétérinaire avant de réserver un vol.

5. Sur place

Avant de partir, il faut également réfléchir à l'hébergement et aux activités. Il convient de s'assurer que les hôtels convoités acceptent les animaux. Bien souvent, un supplément est demandé. En règle générale, les campings accueillent plus facilement nos compagnons à quatre pattes.

Comme pour n'importe quel autre membre de la famille, il faut prévoir de l'eau et de la nourriture en quantité suffisante durant les sorties. Si les efforts physiques sont plus importants que d'habitude, des rations plus importantes peuvent être données.

Il est aussi conseillé de chercher à l'avance le numéro d'un vétérinaire à proximité de son lieu de vacances, pour parer à toute éventualité (blessure ou maladie).

4. En train

Comme pour l'avion, les conditions et le coût d'un voyage en train varient en fonction de la compagnie et de la taille de l'animal. Les chats et les petits chiens pourront ainsi parfois être transportés gratuitement dans un panier ou un sac dans les compartiments voyageurs. Les races plus volumineuses seront contraintes de prendre une place à tarif réduit et devront, selon les pays, être muselées.



6. Partir sans ses animaux

Avant de réserver des vacances, il convient de vérifier avec le vétérinaire que son animal est apte à supporter le voyage. Si tel n'est pas le cas, il faut alors trouver un moyen de le faire garder.

Il est bien sûr possible de le confier à des amis ou à un membre de la famille. Mais si personne n'est disponible, il reste les gardes professionnelles. Il existe des pensions dans des familles ou dans des chenils et des chatteries. Dans tous les cas, il est important de se rendre sur place pour visiter les lieux et s'assurer du professionnalisme des employés. La Société vaudoise pour la protection des animaux conseille même d'organiser un week-end test avant le départ. Suivant la taille du pensionnaire, les services choisis (toilettage, alimentation spéciale, etc.), il faut compter entre 15 fr. et 20 fr. par jour pour un chat et entre 25 et 40 fr. par jour pour un chien. C'est donc un budget à prendre en compte lors de la planification de son été.

«ne fonctionne absolument pas. Nul» ★★★★☆

User **melo68490** pour l'art. 2369734, Ampoules



digitec.ch

1 avis sincère sur 188191

L'été meurtrier entre voisins

DÉSAGRÉMENTS L'été rime souvent avec bon temps, farniente et belles soirées sur la terrasse. Mais qu'en est-il des usages entre locataires, lorsque les bruits et les odeurs dérangent?

Silvia Diaz

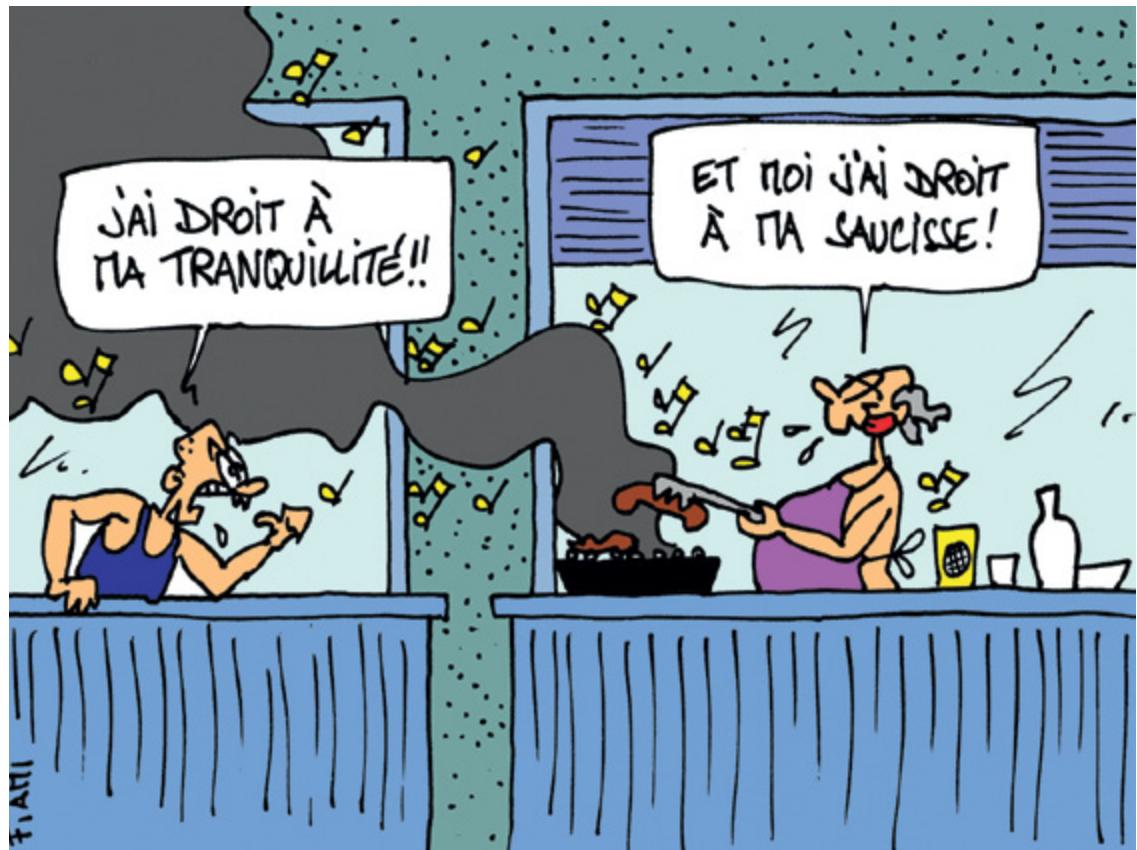
Quand les oiseaux chantent, les voisins parfois déchantent. Il est certes agréable de flâner dans son jardin, d'aligner les barbecues ou d'inviter des amis à profiter d'apéros prolongés. Mais nuisances sonores et olfactives ne sont pas toujours du goût de tous. Dans un tel cas, mieux vaut s'entendre et se détendre.

1. Les barbecues sont-ils autorisés dans les immeubles locatifs?

Oui. Mais ils doivent rester dans les limites de l'acceptable. Envahir tous les jours les voisins de fumées malodorantes, à tel point qu'il ne leur soit plus possible d'aérer leur logement ou de respirer sur leur balcon n'est pas toléré. Tout est ainsi question de mesure. Si les broches ont lieu les week-ends seulement ou ne dégagent que très peu d'odeurs, elles restent admissibles dans le cadre d'une relation de voisinage. Certains bailleurs interdisent purement et simplement les grillades dans leur règlement de maison. Suivant les cantons (Vaud, par exemple), cette clause est abusive si les grillades ne dérangent pas les voisins ou n'endommagent pas l'immeuble.

2. Le voisin organise tous les soirs des apéros dans son jardin, mais il cesse à 22 heures. Puis-je me plaindre?

Oui. Beaucoup de personnes pensent qu'ils ont le droit de faire du bruit pour autant qu'ils cessent les hostilités à 22 heures. Cela n'est cependant pas tout à fait exact. Généralement, les locataires se doivent, entre eux, des égards, et évitent les bruits qui peuvent incommoder le voisinage. S'il est vrai que les tranches horaires sensibles (22 h - 7 h) impliquent des précautions particulièrement strictes, cela ne signifie pas qu'un blanc-seing est possible le reste de la journée. Là encore, il convient



d'être mesuré: la musique à fond ou les conversations bruyantes à longueur de soirée ne sont pas tolérables sans limites. Mais, si ces débordements ne sont pas trop réguliers et restent raisonnables, la patience et le bon sens s'imposent. Dans le cas contraire, il est possible d'intervenir.

3. Les enfants jouent au ballon dans la cour, tous les jours. En ont-ils le droit?

En principe, les bruits et les jeux des enfants font partie de la vie quotidienne et devraient être tolérés dans un immeuble collectif, surtout s'il est destiné à l'usage de familles. Cependant, qu'il s'agisse d'enfants ou d'adultes, tout n'est pas permis et les excès sont également prohibés.

Tout comme les barbecues, les jeux de ballon ne sont pas,

par principe, interdits aux alentours des habitations. Mais si les balles tapent sans arrêt la façade ou si l'immeuble est configuré de telle manière qu'il y a un effet caisse de résonance, les problèmes commencent. Quelques cris et des rires dus aux jeux sont, en revanche, considérés comme faisant partie de la vie quotidienne.

Malheureusement, le bruit est souvent spécifique à chacun et perçu différemment par les uns et les autres. Très souvent, une analyse au cas par cas s'impose, nécessitant de faire appel à plusieurs éléments dans leur ensemble (configuration des lieux, habitat jeune ou âgé, conditions du bail, etc.)

4. Que faire en cas d'abus?

La première attitude à adopter est

de privilégier la discussion avec les protagonistes. Si la démarche ne donne pas de résultat et que les nuisances dépassent clairement ce qui peut être admis entre voisins, le locataire peut s'adresser à son bailleur. Car le bruit excessif ou les mauvaises odeurs répétées sont considérés comme des défauts de l'objet loué, auquel il est tenu de remédier.

Si le propriétaire ne prend pas de mesures efficaces, il est possible, après lui avoir adressé une mise en demeure postée en recommandé, de consigner le loyer, si rien ne bouge, et de saisir la Commission de conciliation, voire de demander une réduction de loyer. Certaines associations proposent également de faire appel à la médiation de voisinage, surtout si la situation n'est pas claire et que les avis divergent.

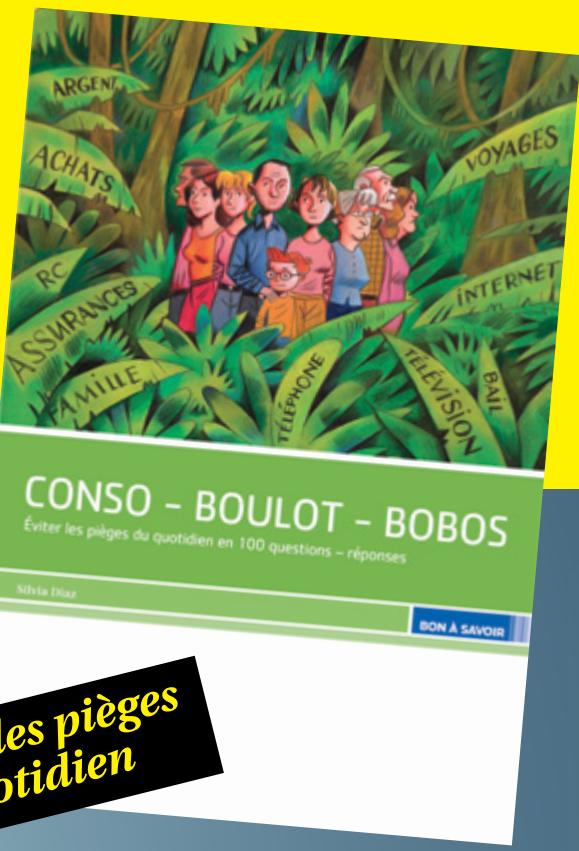
NOUVEAU GUIDE

CONSO – BOLOT – BOBOS

Éviter les pièges du quotidien en 100 questions-réponses

Inclu rabais de 5 fr. par guide pour nos abonnés

JE COMMANDE: 021 310 01 37 | info@bonasavoir.ch | www.bonasavoir.ch/boutique



<input type="checkbox"/> Conso - boulot - bobos	32.50 fr.
<input type="checkbox"/> Toutes vos assurances	32.50 fr.
<input type="checkbox"/> Vite dit... Pas toujours prouvé!	32.50 fr.
<input type="checkbox"/> Comment déclarer ses impôts	32.50 fr.
<input type="checkbox"/> La famille et ses droits	32.50 fr.
<input type="checkbox"/> Le couple devant la loi	32.50 fr.
<input type="checkbox"/> Je deviens propriétaire	32.50 fr.
<input type="checkbox"/> Le guide de la PPE et du voisinage	32.50 fr.
<input type="checkbox"/> Le guide pratique du locataire	32.50 fr.
<input type="checkbox"/> Les trois piliers	32.50 fr.
<input type="checkbox"/> Le guide des successions	32.50 fr.
<input type="checkbox"/> Préparez votre retraite	32.50 fr.
<input type="checkbox"/> Vos droits au travail	32.50 fr.
<input type="checkbox"/> Au secours, j'ai des dettes!	32.50 fr.
<input type="checkbox"/> L'automobiliste face à la loi	32.50 fr.
<input type="checkbox"/> Poisons quotidiens	32.50 fr.
<input type="checkbox"/> Gardez la ligne!	32.50 fr.
<input type="checkbox"/> Le vin pratique	32.50 fr.
<input type="checkbox"/> Aïe, mon dos!	32.50 fr.
<input type="checkbox"/> 1, 2, 3, bougez!	32.50 fr.
<input type="checkbox"/> Bonne nuit!	32.50 fr.
<input type="checkbox"/> 90 lettres types, vol. I	32.50 fr.
<input type="checkbox"/> 90 lettres types, vol. II	32.50 fr.
<input type="checkbox"/> 90 lettres types, vol. III	32.50 fr.

TVA + frais d'envoi inclus, sous réserve de modification.

Je ne suis pas abonné(e) à *Bon à Savoir*,
chaque guide me coûtera 5 fr. de plus.

Mon adresse

Nom _____

Prénom _____

Rue/N° _____

Code postal/Ville _____

N° d'abonné (si existant) _____

N° de téléphone _____

E-mail _____

Date _____

Signature _____

7-8/17

Coupon à renvoyer à *Bon à Savoir*, Service des commandes
Rasude 2 – Case postale 240 – 1001 Lausanne
Par fax: 021 310 01 39

ABONNEMENT à Bon à Savoir

Je m'abonne pour:

- 1 an (11 parutions): **39.50 fr.**
- 2 ans (22 parutions): **74.00 fr.**

JE M'ABONNE

021 310 01 37 | abo@bonasavoir.ch | www.bonasavoir.ch/abonnements



Carton rouge, côté clope

Le nombre de fumeurs suisses baisse, l'exposition au tabagisme passif est en net recul et, surtout, le fait de ne pas fumer devient de plus en plus évident au sein de la société. Pourtant, l'Association des ligues européennes contre le cancer inflige un carton rouge à la Suisse qui n'occupe que la 21^e place (sur 35) de l'étude comparative de 2016 «The tobacco control scale 2016 in Europe» sur la prévention du tabagisme*. La faute, surtout, à la faible réglementation en matière de publicité, puisque nous restons le dernier pays (avec l'Allemagne et la Bulgarie) à autoriser l'affichage, dans le domaine public, mais aussi (avec la Biélorussie) à ne mettre aucune limite aux parrainages des événements culturels et sportifs. cc

* BONUS WEB Retrouvez l'étude complète — en anglais seulement — sur bonasavoir.ch

PC: LOYERS REVUS À LA HAUSSE

En même temps qu'il décidait d'empêcher les assurés de retirer le capital de leur 2^e pilier (*lire p. 17*), le Conseil des Etats a approuvé la hausse des prestations complémentaires à l'AVS pour les logements: le loyer maximal pour une personne seule, aujourd'hui de 13 200 fr. par an, passera de 14 520 fr. à 16 440 fr. selon la région, pour autant que la réforme soit acceptée. Et l'aide annuelle pour un appartement permettant la circulation d'une chaise roulante passera de 3600 fr. à 6000 fr. par an. Le dossier est désormais dans les mains du Conseil national. cc

Le chocolat bon pour le rythme cardiaque

Agrable nouvelle pour les gourmands: manger régulièrement du chocolat peut réduire de plus de 20% les risques de fibrillation atriale, le trouble du rythme cardiaque le plus fréquent. L'étude, réalisée par l'Université de Harvard (USA) sur

55 000 Danois de 50 à 64 ans, montre, de manière assez surprenante, que la consommation préventive optimale diffère selon le sexe. Elle est de 30 g par semaine pour les femmes, alors que les hommes peuvent en avaler de 60 g à 180 g. L'effet protecteur serait

dû aux flavanols présents dans le cacao. Pas question pour autant de se goinfrer! Les auteurs rappellent que le chocolat est souvent très calorique. Il convient donc d'en consommer avec parcimonie et de privilégier les produits à haute teneur en cacao. seb

Le format «voyage» plus onéreux



Crèmes, dentifrice ou shampoing, les produits cosmétiques prennent vite de la place dans les valises. Avant les vacances, les marques mettent donc en avant leurs articles en format «voyage». Ces flacons, d'une contenance maximale de 100 ml, ont en outre l'avantage d'être autorisés dans les bagages à main, au contrôle des aéroports. Les fabricants en profitent néanmoins pour augmenter sensiblement les prix. Jusqu'à trois fois plus cher en fonction de l'emballage! Il vaut donc la peine de garder les bouteilles vides pour les remplir et les réutiliser au prochain départ en vacances. bu



EN BATEAU MAMIE, ALLÔ?

Passer un coup de fil pour donner des nouvelles lors d'une croisière, c'est loin d'être gratuit. Comme il n'y a pas d'antennes 4G en Méditerranée ou vers la mer Baltique, les communications passent par les satellites. Compter 3.70 fr. la minute chez Swisscom, 4.80 fr. chez Sunrise et 6 fr. chez Salt. Pour rece-

voir un appel, Swisscom facture 3 fr. la minute, les autres opérateurs ne faisant pas la différence avec un appel entrant. Quant au trafic de données, il varie entre 15 fr. et 20 fr. par Mb. A ce tarif, il est plus avantageux d'opter pour les forfaits vendus à bord: par exemple 38 fr. chez MSC pour un pack de 960 Mb. tj/chr



Aleksay Stenner_f

Des bactéries à couper l'appétit

HOUMOS Trois des quinze préparations analysées présentaient des problèmes d'hygiène. L'une d'elles était même contaminée par la listeria!

Jonas Arnold / nds

Avec sa base de pois chiches, de pâte de sésame et d'huile d'olive, le houmous est une recette orientale riche en protéines végétales et en bons acides gras. Les purées toutes prêtes sont-elles pour autant à la hauteur des nos attentes sur les plans diététique et bactériologique? C'est ce que nous avons voulu vérifier en envoyant quinze échantillons dans un laboratoire. Si certains produits proviennent des grandes enseignes, nous avons également retenu des houmous de la chaîne zurichoise végétarienne Hilti-Tibits qui entend s'implanter peu à peu en Suisse romande.

La purée qui a déroché la timbale est celle de L'Atelier Blini ven-

due chez Globus. Elle est suivie de près par celles d'Aldi et de Lidl qui obtiennent aussi la mention finale «très bon». Ce trio de tête contient d'excellentes graisses sans pour autant se montrer trop gras. Et le laboratoire n'a pas décelé de substances problématiques et encore moins de germes pathogènes.

TAUX DE LISTERIA INQUIÉTANT

En queue de classement atterrissent trois produits qui ne peuvent pas en dire autant. Ils renferment, tous, une quantité de bactéries qui dépasse largement le seuil de tolérance (10 millions par gramme) fixé par l'ordonnance fédérale sur l'hygiène (OHyg). En l'occurrence, ils totalisaient entre

70 et 100 millions de germes par gramme! Ce qui indique de gros problèmes d'hygiène.

Le résultat est particulièrement inquiétant pour le houmous de Tibits qui contenait plus de 3000 bactéries listeria par gramme. Ces germes pathogènes sont susceptibles de déclencher des diarrhées et de la fièvre. Pire, elles peuvent provoquer des naissances prématurées chez les femmes enceintes et des ménigrites chez le futur enfant. Selon l'OHyg, la limite admise pour la listeria ne devrait pas excéder 100 bactéries par gramme pour les denrées alimentaires.

Après avoir pris connaissance de nos résultats, Spar a retiré le houmous de son assortiment. Hilti soupçonne une anomalie dans son processus de fabrication ou dans



la chaîne du froid et prétend que les résultats étaient impeccables avant notre test. Tibits a procédé à une analyse qui n'a pas confirmé le taux élevé de germes et de listeria. Selon le directeur de son Service produits, Reto Frey, les valeurs mesurées ont probablement été faussées par de la menthe qui n'aurait pas été assez lavée. «Nous allons contrôler nos processus internes et ceux de notre fournisseur», ajoute-t-il.

QUALITÉ DES GRAISSES

HÉTÉROCLITE

Dans la majorité des préparations examinées, c'est l'huile de colza qui est préférée. Seules les recettes



Nos tests et comparatifs partout et en tout temps: **téléchargez l'application**
«Les tests de Bon à Savoir»

- De 5.5 à 6.0 pts = Très bon ☀+☀+
- De 4.8 à 5.4 pts = Bon ☀+○
- De 4.0 à 4.7 pts = Satisfaisant ○
- De 2.5 à 3.9 pts = Insatisfaisant ○
- Moins de 2.5 pts = Mauvais ☀-

MARQUE	L'ATELIER BLINI	VITAKRONE	ALDI	MIKI DELICATESSEN	FLORENTIN	AL WADI
Désignation	Houmous Extra	Houmous classique	Houmous naturel vegan	Salade Houmous	Houmous Extra Bio	Chickpea Dip
Acheté chez	Globus ⁽⁵⁾	Lidl	Aldi	Jelmoli ⁽⁶⁾	Magasin diététique Egli ⁽⁷⁾	Coop
Prix payé	5.90 fr. 175 g. 3.37 fr.	1.99 fr. 200 g. 1.00 fr.	2.99 fr. 200 g. 1.50 fr.	7.50 fr. 200 g. 3.75 fr.	5.50 fr. 200 g. 2.75 fr.	4.95 fr. 400 g. 1.24 fr.
Contenu						
Prix aux 100 g	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0
1. Taux de germes	50%⁽¹⁾					
2. Matières grasses	50%⁽¹⁾					
Déduction de points						
→ Contaminants dans les graisses ⁽²⁾	—	—	—	—	—	—
→ Pesticides ⁽³⁾	—	—	—	—	—	—

NOTE FINALE ET APPRÉCIATION

5.9	+++	5.8	+++	5.8	+++	5.4	++	5.3	++	5.2	++
-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	----	-----	----	-----	----

Si la note est identique, classement selon le prix. Egalement disponible chez: ⁽⁵⁾ Manor; ⁽⁶⁾ coopathome.ch; ⁽⁷⁾ Alnatura, Droguerie Müller et Voig.

⁽¹⁾ Pondération pour la note finale.

⁽²⁾ Déduction de 0.2 point en cas de concentration élevée.

⁽³⁾ Déduction de 0.2 point par trace de



de Hiltl et de Tibits contiennent exclusivement de l'huile d'olive. Pour leur part, les houmous Spar Veggie et Père Olive se composent d'huile de tournesol que l'on sait moins saine. Raison pour laquelle ces deux produits ont été jugés plus sévèrement pour la qualité de leur graisse. De surcroît, Père Olive est le plus gras du lot avec 35 g de lipides aux 100 g.

Le laboratoire en a également profité pour traquer deux contaminants propres aux huiles végétales: le 3-MCPD et le glycidol. Des études indiquent que le 3-MCPD peut affecter l'organisme (les reins notamment) et que le glycidol présente des risques cancérogènes.

Verdict: seul le Spar Veggie contenait un taux de 3-MCPD quelque peu élevé: 100 g suffisent à un adulte de 60 kilos pour atteindre le tiers de la quantité tolérée par jour. C'est beaucoup, sachant que la limite peut être vite franchie pour celui qui consomme d'autres aliments contaminés par cette substance.

Au niveau des pesticides, le bilan est globalement bon, puisqu'un seul produit en contenait. Il s'agit du Karma vendu chez Coop dans lequel le laboratoire a décelé trois composés indésirables.

GUIDE D'ACHAT
A retrouver sur bonasavoir.ch



SIGNOR CEMPO	ANNA'S BEST	PÈRE OLIVE	BIO VERDE	SPAR VEGGIE	KARMA	SPAR	HILTL	TIBITS
Houmous nature	Houmous nature	Houmous nature	Houmous Tahini	Pâte de houmous bio et vegane	Houmous nature	Houmous	Houmous	Houmous-menthe-avocat
Denner	Migros	Manor	Magasin diététique Egli	Spar	Coop	Spar	Magasin Hiltl	Tibits
1.95 fr. 150 g 1.30 fr.	3.40 fr. 175 g 1.94 fr.	3.90 fr. 175 g 2.23 fr.	3.80 fr. 150 g 2.53 fr.	2.90 fr. 125 g 2.32 fr.	1.95 fr. 150 g 2.47 fr.	3.55 fr. 110 g 3.22 fr.	7.50 fr. 200 g 3.75 fr.	10.70 fr. 290 g (ouvert) 3.68 fr.
6.0 4.4	6.0 4.4	6.0 4.3	6.0 4.4	6.0 4.2	6.0 4.6	3.0 5.5	3.0 4.5	3.0 4.6
—	—	—	—	0.2	—	—	—	—
—	—	—	—	0.6	—	—	—	—
5.2 + +	5.2 + +	5.2 + +	5.2 + +	4.9 + +	4.7 +	3.0 ⁽⁴⁾ -	3.0 ⁽⁴⁾ -	3.0 ⁽⁴⁾ -

pesticide décelée.

⁽⁴⁾ La note finale a été plafonnée à celle de la quantité de germes en raison du manque d'hygiène.

En détail

Les critères du test

Les quinze échantillons de houmous ont été analysés selon les critères suivants.

1. Taux de germes: 50%

Le laboratoire a relevé le nombre total de germes le jour de la date d'expiration de chaque produit. Il a également cherché des bactéries pathogènes, telles que l'*Escherichia coli*, les staphylocoques, la salmonellose et la listeria.

2. Teneur et qualité des matières grasses: 50%

Le pourcentage de matières grasses a été mesuré dans chaque produit, tout comme la part en acides gras bénéfiques, comme les omega 3 et les omega 6.

Contaminants dans les graisses

Les experts ont traqué les composants nocifs, comme le 3-MCPD et le glycidol qui se forment lorsque les graisses et les huiles sont chauffées à température élevée. Selon diverses études, le 3-MCPD peut affecter les organes comme le foie, alors que le glycidol est considéré comme génotoxique et cancérogène.

Pesticides

Le laboratoire a pisté les résidus de quelque 500 pesticides et insecticides.

Aflatoxines

Le stockage de légumineuses, comme les pois chiches, dans des lieux chauds et/ou humides peut provoquer des moisissures qui produisent des aflatoxines. Ces microtoxines, considérées comme cancérogènes notamment, n'ont pas été décelées dans aucun des quinze houmous.

Offre hypothécaire vitaminée

Gagnez à combiner votre prêt
en plusieurs tranches

Taux fixe dès 0.75%*

RÉSERVATION
DE TAUX
GRATUITE
JUSQU'À 4 MOIS

Notre cocktail vitaminé: Taux fixe 10 ans à 1.15%, taux fixe 5 ans à 0.99%, taux fixe 3 ans à 0.75%.

+41 (0)58 33 12345
www.ca-financements.ch

 CRÉDIT AGRICOLE
FINANCEMENTS SUISSE SA
VOTRE ALTERNATIVE BANCAIRE

* Voir conditions en agence.

Remboursement des frais d'annulation grâce à notre protection voyages ETI.

Le TCS : les voyageurs aussi en profitent.

0844 888 111

Actuellement:
3 mois offerts*

eti.tcs.ch

* Offre valable pour toute souscription jusqu'au 31 juillet 2017



Vol annulé. Retard indéterminé. Bagage perdu. Surbooking.



Faites valoir vos droits grâce à notre nouvel outil en ligne.

PILOTEZ VOTRE PLAINE!

bonasavoir.ch/litige-aerien

Un outil créé par

BON À SAVOIR

QUEL EST MON AVANTAGE RENCONTRÉ ?
Mon vol était en retard
Mon vol a été annulé
Je ne suis pas monté dans l'avion, car il était plein
(surbooking)
Mon bagage a été perdu
Mon bagage a été endommagé
Mon bagage a été acheminé en retard

Aéroport de départ

QUEL EST MON AVANTAGE RENCONTRÉ ?
Mon vol était en retard
Mon vol a été annulé
Je ne suis pas monté dans l'avion, car il était plein
(surbooking)
Mon bagage a été perdu
Mon bagage a été endommagé
Mon bagage a été acheminé en retard

Aéroport de départ



Un lave-vaisselle intelligent, ça sert à quoi ?

ÉLECTROMÉNAGER

Le marché propose de plus en plus d'appareils connectés. Hormis le risque de panne supplémentaire, cette approche tient actuellement du gadget.

Christophe Inaebnit

A près avoir révolutionné la téléphonie mobile, la mode du «connecté» n'a cessé de s'étendre à tous les domaines. On pense aux téléviseurs, aux voitures, aux montres, mais aussi à des secteurs plus incongrus, comme les ballons de foot ou les raquettes de tennis! Cette tendance n'a pas échappé aux fabricants d'appareils électroménagers qui ont développé des lave-linge, des frigos ou des fours dits «intelligents».

Cette technologie permet, par exemple, de recevoir un message de son lave-linge lorsque le programme arrive à son terme. Le four fait de même lorsque la durée de cuisson choisie est terminée. Le steamer envoie une alerte pour signaler qu'il n'y a plus assez d'eau. On peut même visualiser sur sa tablette l'enceinte du four où doré son beau rôti ou examiner à distance le contenu de son frigo au moment de faire ses achats.

SOURCE DE PANNE SUPPLÉMENTAIRE

En tous les cas, ces dispositifs sophistiqués ne révolutionnent en rien le fonctionnement des appareils (*lire encadré*). En revanche, ils péjorent leur durabilité, même si les fabricants vantent l'avantage des alertes préventives pour la maintenance ou le diagnostic à distance. Arguments avant tout marketing. Car, contrairement à une voiture, il n'y a rien à huiler, à graisser et encore moins de vidange ou de courroie à remplacer à intervalles réguliers.

Au niveau du dépannage, le diagnostic à distance atteint vite ses limites aussi. Le code d'erreur – identique à celui qui s'affiche sur l'écran des appareils traditionnels – est transmis à une centrale. Le hic, c'est qu'il indique la fonction qui pose problème et non l'élément qui est en panne. Par conséquent, le télé-dépanneur risque, par exemple, de déduire que c'est la pompe du lave-vaisselle qui est défectueuse, alors que c'est peut-être un misérable noyau de cerise qui bloque l'hélice!

AUCUNE AIDE CONCRÈTE

Ce qui est certain, c'est que ces technologies sophistiquées ne facilitent pas franchement la vie des consommateurs. C'est sans doute pour cela



que les arguments des fabricants font parfois sourire. Sur le site de V-Zug, on peut lire: «Une panne de courant peut survenir à tout moment. Vous pouvez dire au revoir aux soucis avec nos appareils: en effet, dès que le courant est à nouveau disponible, l'appareil règle automatiquement l'heure.» C'est pas beau, le progrès?

En résumé, l'électroménager connecté tient actuellement plus du gadget que de la révolution. On peut certes trouver certaines fonctionnalités amusantes. Mais elles ne réduisent en rien les corvées les plus rébarbatives auxquelles on est astreint. Le jour où on pourra siroter un apéritif pendant que le lave-linge et le lave-vaisselle se rempliront et se videront tout seuls n'est pas encore arrivé...

FAILLES DE SÉCURITÉ

Pour celles et ceux qui ne peuvent résister à l'envie de s'équiper de gros électroménagers connectés, attention également à la sécurité informatique. Il est important de bien se renseigner sur les possibilités de mises à jour des logiciels intégrés. Car, si l'on autorise l'accès à internet à de tels dispositifs, on fragilise également la sécurité de son réseau. Un jeune informaticien vient d'ailleurs de démontrer qu'il était possible, par le biais d'un jouet «intelligent», d'accéder au contenu du smartphone qui le contrôlait.

* PARTENARIAT: La Bonne Combine – Réparations en tous genres, Prilly (VD), labonnecombine.ch

Evolution

On ne réinvente pas la roue

Le lave-linge est un bon exemple de l'évolution du gros électroménager. Depuis les années 1960, son principe n'a pas changé. Il est toujours constitué d'un tambour qui brasse le linge dans une cuve plus ou moins remplie d'un mélange d'eau et de savon. Les principaux progrès qui ont été apportés sont l'augmentation de la vitesse d'essorage et la réduction de la quantité

d'eau nécessaire au lavage. En 1960, pour laver son linge, il fallait ouvrir le hublot, placer les vêtements dans le tambour, refermer le hublot, insérer la poudre, choisir un programme et le lancer. On revenait environ 1 heure 30 plus tard pour ouvrir la machine et retirer le linge propre du tambour. En 2017, rien n'a changé, même avec un appareil connecté...

Elles peinent à rester vraiment «cool»

GLACIÈRES A l'exception de trois modèles électriques, les quatorze glacière testées ne conservent pas longtemps la nourriture au frais.

Andreas Schildknecht / yng

Quoi de mieux qu'une glacière pour préserver boissons et aliments de la chaleur ambiante? Mais encore faut-il que l'isolation tienne ses promesses, afin que tout reste au frais le plus longtemps possible. Or, comme le montre notre test de quatorze modèles – sept électriques et sept classiques – ce n'est pas souvent le cas. Après quatre heures, la température des aliments avait bondi de 5°C à 12°C (+7°C) dans les moins bonnes glacières. Les plus performantes ont limité les dégâts avec une hausse qui se montait à 2°C ou 3°C seulement.

DES POIGNÉES UN PEU LÉGÈRES

Ce que le laboratoire a constaté,

c'est que les glacières électriques sont globalement mieux isolées. Cinq d'entre elles ont l'avantage de pouvoir non seulement être branchées sur l'allume-cigare (12 V), mais également sur le secteur (220 V). Les plus efficaces? La Campingaz Powerbox Plus et la Kibernetik Weber. Leur contenu ne s'est réchauffé que de 4°C à 5°C après six heures d'utilisation à une température ambiante de 32°C (lire «*Les critères du test*».)

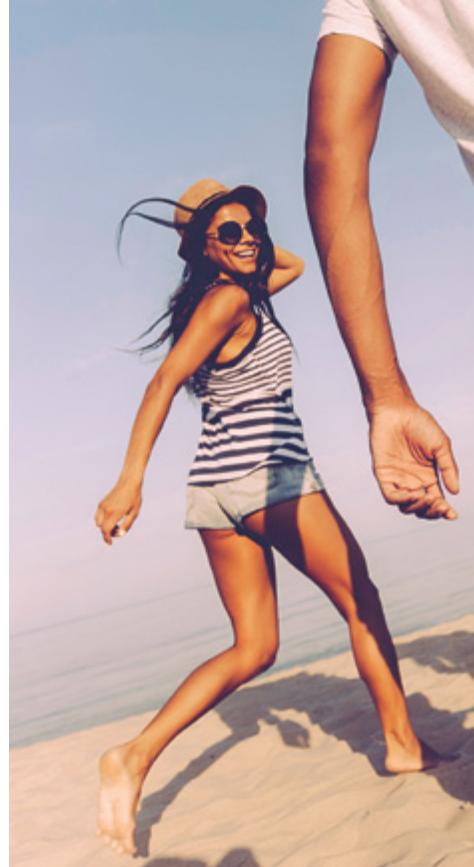
Parmi les détails qui peuvent aussi faire la différence, on notera la faiblesse de la poignée des deux produits les moins bien classés de chaque catégorie. Et relevons encore que la Campingaz Powerbox Plus est la seule parmi les électriques à être

dotée d'une protection contre la décharge de la batterie de la voiture.

Placés face aux résultats de notre test, le fabricant des glacières Continental ainsi que celui d'Interdiscount promettent de tenir compte de nos conclusions pour la conception de leurs futurs produits. De son côté, le producteur de la Mobicool G26 se contente de déclarer que son article répond aux normes et aux prescriptions légales. Campingaz indique que le bruit de sa glacière diminue automatiquement après dix minutes de fonctionnement.

DES ASTUCES BIENVENUES

Ce qui est certain, c'est que tous les produits testés sont conçus pour



tenir au frais et non pour refroidir les aliments à la manière d'un frigo. Et, pour optimiser leur fonctionnement, voici quelques conseils.

→ **Glacière traditionnelle:** à la maison, rangez la glacière dans un endroit frais et à l'abri des rayons du soleil. Refroidir préalablement la nourriture et les boissons quelques heures avant dans un frigo. Placer des blocs réfrigérants par-des-

- De 5.5 à 6.0 pts = Très bon
- De 4.8 à 5.4 pts = Bon
- De 4.0 à 4.7 pts = Satisfaisant
- De 2.5 à 3.9 pts = Insatisfaisant
- Moins de 2.5 pts = Mauvais

Glacières électriques



MARQUE	CAMPINGAZ	KIBERNETIK	TRISTAR	EZETIL	INTERTRONIC	MOBICOOL	CONTINENTAL
Désignation	Powerbox Plus	Weber	KB 7526	Electric Cooler Eco E26	Cool Box	G26	Neve Electra Smart
Acheté chez	nettoshop.ch ^(6, 7, 14)	nettoshop.ch ^(7, 8, 9)	Media Markt ^(6, 7, 10, 18)	Coop Brico +Loisirs ^(7, 10, 11)	Interdiscount	conrad.ch ⁽¹⁰⁾	Migros Do it
Prix payé	88.25 fr.	59.05 fr.	89.95 fr.	99.90 fr.	89.90 fr.	74.03 fr.	69.90 fr.
Volume utile	21,9 litres	16,6 litres	19,5 litres	21 litres	20,3 litres	22,5 litres	19,9 litres
Poids	3,54 kg	4,12 kg	4,09 kg	3,62 kg	3,71 kg	3,55 kg	2,96 kg
Branchement prise 230 V / Allume-cigare	Non / Oui	Oui / Oui	Oui / Oui	Oui / Oui	Oui / Oui	Oui / Oui	Non / Oui
1. Maintien du froid 75%⁽¹⁾	4.9	5.0	4.9	4.6	4.6	4.6	4.4
→ Réfrigération	60% ⁽²⁾	5.2	5.2	4.8	4.8	4.8	4.4
→ Isolation	40% ⁽²⁾	4.4	4.8	4.4	4.4	4.4	4.4
2. Solidité 15%⁽¹⁾	5.6	5.5	5.5	5.6	5.2	4.0	4.0
3. Maniement 5%⁽¹⁾	5.1	5.0	4.9	5.2	4.8	5.0	5.0
4. Bruit 5%⁽¹⁾	4.4	5.2	5.2	5.2	4.4	4.4	5.2
NOTE FINALE ET APPRÉCIATION	5.0	4.9⁽⁵⁾	4.8⁽⁵⁾	4.6⁽⁵⁾	4.5⁽⁵⁾	4.3⁽⁵⁾	4.2⁽⁵⁾



sus les aliments dans la glacière. Maintenir celle-ci le plus possible à l'ombre et ne l'ouvrir que brièvement lorsque c'est nécessaire.

➤ **Glacière électrique:** éviter de trop la remplir et la mettre en marche dans un endroit bien aéré. Le système fonctionne mieux quand l'air peut circuler plus librement. Si la glacière dispose d'une prise (220 V), il est conseillé

de la faire tourner durant la nuit précédant son utilisation.

➤ **Alternative:** les glacières sont souvent encombrantes, parfois lourdes. Pour un court trajet ou une petite balade à vélo, un sac isotherme avec quelques blocs réfrigérants peuvent faire l'affaire.

GUIDE D'ACHAT
A retrouver sur bonasavoir.ch



Nos tests et comparatifs partout et en tout temps:
téléchargez l'application
«Les tests de Bon à Savoir»

En détail

Les critères du test

Nous avons confié l'analyse des quatorze produits à l'Institut Ipi de Stuttgart. Pour les besoins du test, les experts ont utilisé des bouteilles d'eau – dont la température s'élevait à 5°C – et des éléments simulant des aliments solides. Chaque glacière a été remplie avec deux bouteilles d'eau ainsi que des blocs dont le poids total se montait à 2 kg. La température de l'air ambiant s'élevait à 32°C.

Maintien du froid

A quelle vitesse les aliments prérefroidis se réchauffent-ils à l'intérieur des glacières? Après 4 et 6 heures, le laboratoire a mesuré la température des bouteilles et des éléments placés à l'intérieur. Les modèles électriques ont été testés à deux reprises: un fois avec l'aide de l'appoint électrique, une fois sans. A noter qu'aucun bloc réfrigérant n'a été utilisé.

Solidité

Les glacières ont subi deux chutes de 80 cm. Les experts ont également rempli les produits aux deux tiers avec du sable et les ont suspendus par les poignées pour examiner les déformations. Ils ont également placé un poids de 80 kg sur le couvercle pour simuler la présence d'un adulte en position assise.

Maniement et bruit

Est-ce que les glacières sont faciles à ouvrir et à fermer? Se nettoient-elles aisément? Quel est le volume sonore des modèles électriques dix minutes après leur mise en marche? Ont-elles un dispositif de protection qui empêche de vider la batterie de la voiture lorsqu'elles sont branchées sur l'allume-cigare?

Glacières standards



MARQUE	TROPIC	CAMPINGAZ	EZETIL	COOP	CONTINENTAL	CONTINENTAL	GIO STYLE
Désignation	Glacière turquoise	Icetime Plus	Glacière SF30	Glacière Chill and Grill	Gelo T28	Neve Coolbox T25	Ciao! L
Acheté chez	Landi ⁽¹²⁾	nettoshop.ch (6, 7, 9, 13, 14, 15, 17)	Landi ⁽⁷⁾	Coop Brico+Loisirs ⁽¹⁷⁾	Migros Do it	Migros Do it	Media Markt ^(15,16)
Prix payé	14.90 fr.	37.95 fr.	24.90 fr.	24.95 fr.	39.90 fr.	24.90 fr.	33.95 fr.
Volume utile	24,7 litres	24,1 litres	28,6 litres	21 litres	23,5 litres	21,3 litres	26,4 litres
Poids	1,82 kg	2,4 kg	2,13 kg	1,62 kg	2,06 kg	2,03 kg	2,2 kg
1. Isolation	75%⁽¹⁾						
2. Solidité	15%⁽¹⁾						
3. Maniement	10%⁽¹⁾						
NOTE FINALE ET APPRÉCIATION	4.7	4.7	4.4	4.4	4.4	4.1	4.1

Dominique Schürz

Si la note est identique, classement selon le prix. ⁽¹⁾ Pondération pour la note finale. ⁽²⁾ Pondération interne au critère. ⁽³⁾ Livrée avec une petite glacière de 12 l et un bloc réfrigérant; ⁽⁴⁾ Livrée avec deux blocs réfrigérants; ⁽⁵⁾ Pénalité de 0.2 point pour absence de protection contre la décharge de la batterie. Egalement disponible chez: ⁽⁶⁾ brack.ch; ⁽⁷⁾ galaxus.ch; ⁽⁸⁾ Interdiscount; ⁽⁹⁾ microspot.ch; ⁽¹⁰⁾ Fust; ⁽¹¹⁾ bauhaus.ch; ⁽¹²⁾ Hornbach; ⁽¹³⁾ Jumbo; ⁽¹⁴⁾ Obi; ⁽¹⁵⁾ Manor; ⁽¹⁶⁾ Coop Brico+Loisirs; ⁽¹⁷⁾ Coop; ⁽¹⁸⁾ nettoshop.ch. Test réalisé en partenariat avec K-Tipp.

SIÈGES AUTO

Les sièges auto pour les enfants doivent être sûrs et maniables. Le TCS a testé trente-neuf modèles dont dix prévus pour des bambins entre 9 kg et 36 kg. Dans cette catégorie, trois modèles ont séduit les experts qui leur décernent la mention «très recommandé». Tous les sièges pour les bébés jusqu'à 13 kg sont en outre bien notés. Les accessoires adaptés à tous les groupes d'âge et le siège pliable Mifold ne séduisent, en revanche, pas les experts, ce dernier étant à réserver aux cas d'urgence, car il n'est pas sûr au quotidien.

Touring (6/17), tcs.ch

**Top 3**

1. **Cybex Pallas M SL**, 200 fr.
2. **Cybex Pallas M-Fix SL**, 220 fr.
3. **Kiddy Guardianfix 3**, 400 fr.

CASQUES AUDIO SANS FIL

Ecouter de la musique sans s'entortiller dans un câble, c'est plus commode. Le magazine *Stiftung Warentest* a testé quatorze casques audio Bluetooth dont les coussinets reposent sur les oreilles. La qualité du son, le confort au repos et en mouvement, avec et sans lunettes, la fiabilité de la liaison sans fil ainsi que la capacité de l'accumulateur ont été passés au crible. Au final, le Philips SHB9250 a séduit les experts par la qualité du son, malgré un léger chuintement quand on écoute des voix ou de la musique classique.

Stiftung Warentest (6/17), test.de

**Top 3**

1. **Philips SHB9250**, 120 fr.
2. **Beats by Dr. Dre Solo3 Wireless**, 228 fr.
3. **JBL E45BT**, 109 fr.

CHARGEURS NOMADES

Le magazine belge *Test-Achats* a fait analyser quatorze batteries externes. Le laboratoire a mesuré le nombre de recharges à disposition et la vitesse à laquelle les accumulateurs se vident quand on ne les utilise pas. Mention spéciale, dans ce domaine, au lauréat Varta Powerpack 10400 qui garde quasiment toute sa puissance pendant deux semaines. Une fois chargés, les trois meilleurs appareils du test peuvent doper cinq fois l'iPhone 6, trois fois et demie le Galaxy S8 et deux fois la tablette Galaxy Tab S 8.4 de Samsung. *chr*

**Top 3**

1. **Varta Powerpack 10400**, 32.80 fr.
2. **Voltcraft Batterie PB-17**, 34.95 fr.
3. **GP Powerbank RC10A**, 40.90 fr.

MEILLEURS PRIX
trouvés en ligne ou
dans les commerces.

Top 3**VU pour vous****Suisse, Gargantua?**

C'est l'un de ces géants qui parcourt la Suisse. Gargantua serait notamment à l'origine de la création de plusieurs monts et collines tout le long de la vallée du Rhône, raconte la légende «Au temps des géants». Ce conte helvétique décrit une Suisse peuplée de géants qui auraient façonné notre paysage – et notamment une montagne devenue mythique: le Cervin! C'est l'une des histoires du recueil *Mon grand livre de contes et légendes suisses* écrit et illustré par le dessinateur Denis Kormann qui signe les illustrations de couverture des guides pratiques de *Bon à Savoir*. Son coup de crayon audacieux traduit une part de l'imaginaire collectif helvétique. Le tout enrichi de divers personnages et de paysages colorés.



Dans ce premier volet, l'auteur nous emmène dans les cantons d'Uri, de Schwyz, de Vaud et du Valais, en passant par Neuchâtel, Berne et les Grisons. Son trait nous fait voyager à travers monts, forêts et montagnes et découvrir quelques contes fantastiques abritant vouivre, fées et autres géants. *nds*

Denis Kormann, «Mon grand livre de contes et légendes suisses – Livre 1: Nature et créatures fantastiques», Helvetiq, 2017.

Au bonheur des fables

Ça veut dire quoi «Nenni»? Extrait de *La Grenouille qui veut se faire aussi grosse que le bœuf*, ce terme illustre la distance entre le langage de La Fontaine et nos habitudes linguistiques contemporaines. C'est ce que le dessinateur Fiami, illustrateur aussi dans *Bon à Savoir*, essaie d'abroger en remettant les fables au goût du jour. D'un projet numérique didactique et ludique sur YouTube, *Récite-moi La Fontaine* est désormais aussi un livre riche de quatorze fables manuscrites.

Entre surlignages colorés et dessins, le recueil de Fiami parvient à redynamiser des textes vieux de quatre siècles. *Récite-moi La Fontaine*, c'est une démarche qui ouvre la salle de classe à d'autres formes d'apprentissage. *nds*



Fiami, «Récite-moi La Fontaine», 2017.

Manger local, vraiment idéal?

Lucien Willemin séduit par ses démonstrations. On le lit comme on l'écoute, fluide, clair et convaincant. Plusieurs centaines de lecteurs de *Bon à Savoir*, qui l'ont entendu lors de nos trois récentes conférences, confirmeront.

Après «En voiture Simone!» et «Fonce Alphonse!», il vient de sortir son troisième opuscule: «Tu parles Charles!»: 75 pages, au format de poche, carré, à lire en moins d'une heure. Le temps de comprendre pourquoi il vaut mieux acheter une carotte bio venant d'un pays lointain, qu'une carotte non bio ayant poussé à proximité. L'auteur invite le lecteur à questionner le discours établi, à placer le curseur de l'écologie hors des considérations chiffrées. «La nature, écrit-il, nous invite à faire le deuil du tout-chiffrable», et d'ajouter que «rester enlisé dans ce façonnage mental conclurait à un empoisonnement chimique irrémédiable des éléments naturels dont nos vies dépendent étroitement.» Un livre local, certes, mais à recommander!



Lucien Willemin, «Tu parles Charles! Manger local, c'est loin d'être idéal». Préface de Pierre Rabhi. Ed. G d'Encre, 2017.

Test-Achats (6/17), test-achats.be



Prix à la tête du client

A propos de notre article «Un même vol et une infinité de «meilleurs» prix» (6/17)

J’utilise souvent le comparateur Skyscanner pour chercher un billet avantageux pour mes voyages. Il y a quelques jours, je me suis intéressé à un billet aller-retour (juillet-août) pour Tokyo au départ de Genève pour mon amie. Conscient que les prix varient grandement selon le jour de départ et de retour, nous nous y sommes mis à deux, chacun sur son ordinateur pour essayer les différentes combinaisons possibles et s’assurer du meilleur prix. Les résultats sont surprenants: sur la page suisse de Skyscanner, j’ai trouvé le vol le moins cher pour un peu plus de 1000 fr. Pour les mêmes dates et la même liaison, mon amie s’est vu proposer un prix de 700 fr. sur la version japonaise de Skyscanner! La commande s’est déroulée sans problème: il n’y avait pas de restrictions à cause de l’IP suisse. Il semble donc que les différents prestataires appliquent un prix différent en fonction des origines de l’internaute et non de sa localisation géographique pour s’en mettre plein les poches. La notion de «comparateur de vols» et de «meilleurs prix» perdent en signification... Au final, en plus de devoir comparer les comparateurs de vols et les différentes dates d’aller et de retour, il semble nécessaire également de jeter un coup d’œil aux différents domaines du site pour éviter de subir un prix à la tête du client.

Benedikt Braun

On bosse à Genève

A propos de notre article «Jours fériés coupés en deux» (6/17)

Vous indiquez que le 1^{er} mai est un jour férié à Genève. À ma connaissance, ce n'est pas le cas. Il y a neuf jours fériés dans l'année qui sont compensés, le 1^{er} mai n'en fait pas partie.

Geneviève Pagnod

Une erreur s'est effectivement glissée: il fallait lire Neuchâtel (où le 1^{er} mai est férié) et non Genève. Toutes nos excuses pour cette coquille, qui ne change cependant rien au fond juridique de l'article.

La rédaction

N’oubliez pas la coupe menstruelle!

A propos de notre test «Tampons: efficaces mais pas nickel» (6/17)

Bravo pour votre article sur les tampons hygiéniques! Mais je tenais à nuancer votre introduction qui disait qu’ils seraient «indispensables dans la trousse de toilette». Eh bien non! On peut tout à fait s’en passer! Une des solutions de rechange, pour laquelle j’ai moi-même opté, est la coupe menstruelle. C’est sans danger aucun, économique et surtout écologique, puisqu’il n’y a pas de déchets!

Nathalie Wyss

Tampons et choc toxique

Je pense qu'il serait bien de rappeler qu'il y a des risques de choc toxique en utilisant un tampon hygiénique et que la matière synthétique peut favoriser le développement du staphylocoque doré. J'ai vu dans un reportage que les tampons pouvaient également contenir du DHEP (phthalate) – pourtant interdit en Europe – ainsi que des dioxines.

Laurent Bavaud

Nous avons concentré l’analyse sur les substances indésirables présentes dans les tampons ainsi que sur les germes pathogènes, en complément des analyses déjà effectuées par l’Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV). A l’heure actuelle, force est de constater que l’analyse des risques quant à la présence de substances toxiques dans les protections, ainsi que du danger de l’effet cocktail (exposition simultanée à plusieurs micropolluants) est loin d’être aboutie. «Bon à Savoir» continuera de suivre de près cette question et à informer régulièrement ses lecteurs. Quant au choc toxique que vous évoquez, il n'est pas causé par la composition des tampons en tant que telle, mais plutôt par le port de cette protection interne.

La rédaction

Une valise récalcitrante

A propos de notre test sur les valises «Elles ne tiennent pas toujours la distance» (6/17)

Nous avons acheté la valise Swissbags présentée dans votre test. En rentrant de Manchester, le 2 juin, nous avons eu la mauvaise surprise de ne pas pouvoir l’ouvrir. Nous avions pourtant la bonne combinaison à trois chiffres qui avait d’ailleurs fonctionné sans problèmes en Angleterre. Le jour même, nous avons téléphoné à Swissbags à Romanel. Le service a été minable: on nous a demandé d’attendre jusqu’au 6 juin pour nous rendre à Romanel afin d’obtenir de l’aide. On nous a accusés d’avoir mis la fausse combinaison et affirmé que la valise avait dû subir un choc au mauvais endroit! Nous avons dû nous résoudre à faire sauter, avec un minitournevis, les deux brides métalliques qui reliaient les zips à la fermeture TSA. Ce que j’ai pu faire pratiquement sans effort, prouvant que cette fermeture était bien faible! On ne peut donc que déconseiller l’utilisation de la fermeture TSA qui résiste apparemment mal aux chocs et qui est facile à forcer.

Maud et Josef Burri

Ça pique dans les pharmacies

A propos de notre article «Une piqûre pour prévenir les autres?» (6/17)

Au sujet de la vaccination contre la méningoencéphalite à tiques, il est bon de rappeler qu'elle est également proposée dans les pharmacies habilitées. La liste détaillée se trouve sur le site vaccinationenpharmacie.ch

Nicole Sauvageat

Deux voix valent mieux qu'une

A propos de notre article «Faire entendre sa voix» (5/17)

Permettez-moi d'apporter un éclairage sur votre article concernant la PPE: si Monsieur et Madame désirent avoir deux voix, ils devraient opter pour une séparation de biens et prendre chacun un appartement à leur nom propre. Ce cas de figure attesterait bien qu'il y a deux copropriétaires différents. Par conséquent, chacun aurait sa voix. C'est une possibilité qui est à leur disposition. Ainsi, comme ils sont souvent minimisés, ils éviteraient un vote qui ne serait certainement pas en leur faveur pour modifier le règlement de la PPE.

Bernard Favre

Pour des raisons de format, les conseils juridiques ne peuvent être traités de manière exhaustive. Votre observation est pertinente et appelle les commentaires suivants. Si l'on part du principe que les conjoints copropriétaires des deux biens envisagent de reprendre chacun leur lot à leur seul nom, leur poids serait effectivement nettement renforcé. C'est une solution qui implique néanmoins des frais pour les époux. En effet, il faudrait effectuer deux donations, qui devraient obligatoirement impliquer le concours d'un notaire, sans oublier les aspects fiscaux qui dépendent des cantons. De notre point de vue, une séparation de biens n'est pas nécessaire. Dans le cas où chaque époux est individuellement propriétaire et inscrit comme tel au Registre foncier, chacun doit être considéré séparément, et ce indépendamment du régime matrimonial, puisque c'est la qualité de propriétaire qui fonde le droit de vote.

La rédaction

**Post-scriptum****La clarté comme argument publicitaire**

«Il est temps de parler d'argent. Une attitude synonyme d'engagement. Cette affiche nous coûte 3456 fr.». Voilà ce qu'on peut lire sur l'une des nombreuses publicités de la Banque Cler, qui couvrent les murs des rues suisses depuis des semaines. Pour lancer son nouveau nom, l'ex-Banque Coop veut donc jouer la transparence. La démarche est intéressante, puisqu'elle permet au quidam de découvrir, dans sa ville et dans son quartier, les prix indécents payés par les entreprises pour vanter les mérites de leurs nouveaux produits.

Pour ceux qui sont déjà clients de la Banque Cler, comme moi, cet étalage de montants exorbitants donne en revanche le tournis. Ainsi, sur les quelques centaines de mètres qui séparent la gare de la rédaction, je me rends compte que ma banque a déboursé plus de 10 000 fr. en publicité. On en viendrait presque à se demander si elle n'aurait pas pu, à la place, baisser certains de ses frais ou remonter un tantinet les taux d'intérêts de ses comptes.

Mais cette façon de penser est bien égoïste. Car, en vérité, la banque veut «lever le tabou sur l'argent en Suisse». Et puis, la transparence, c'est important! Enfin... pas tant que ça. Car, quand j'essaie de me renseigner sur le coût total de la campagne et sur le montant par client que cela représente, la porte-parole préfère ne pas me donner de chiffres. Elle m'explique que ces affiches ont simplement pour but d'engager un dialogue ouvert et informel sur l'argent et les finances personnelles. En clair, la banque veut bien parler de la manière dont, nous, consommateurs, gérons notre argent, mais impossible de savoir comment elle utilise nos économies. Transparence, oui, mais dans un sens seulement...

Bernard Utz

Ecrivez-nous**UN ARTICLE VOUS FAIT RÉAGIR?**

Votre avis nous intéresse.

→ *Bon à Savoir
Courrier des lecteurs
CP 150 – 1001 Lausanne*

→ *info@bonasavoir.ch*

Baisse de loyer: à vous de jouer!

L'Office fédéral du logement a annoncé, au début de juin, une nouvelle baisse historique du taux hypothécaire de référence, qui est désormais de 1,5%. C'est une excellente nouvelle pour les locataires. Car, si les taux crévent le plancher, les loyers doivent logiquement suivre

le même chemin. Mais, attention, rien n'est automatique. Les locataires doivent en faire la demande auprès de leur bailleur.

Puis-je prétendre à une baisse de loyer? Comment m'y prendre? Ma demande peut-elle être refusée? Que faire si mon bailleur me refuse la baisse? Si j'entre en conflit

avec mon bailleur, vais-je perdre mon logement? Vous trouverez les réponses à toutes vos questions sur notre site internet (*voir ci-dessous*).

Les abonnés disposent également d'outils pratiques développés par l'équipe de *Bon à Savoir*.

→ **Un calculateur en ligne** qui

permet aux locataires de définir avec précision le montant de la baisse qu'ils peuvent légitimement demander à leur bailleur.

→ **Plusieurs lettres types** à télécharger pour formuler une demande de baisse, mais aussi en cas de non-réponse, de refus ou de baisse insuffisante.

Faites valoir vos droits!

L'article, le calculateur et les lettres types sont accessibles depuis le site internet sur bonasavoir.ch/calculateur-baisse-loyer

— Prochain numéro N° 9 | Dès le 6 septembre 2017 —

BONNES VACANCES ET BEL ÉTÉ À TOUTES ET À TOUS!

Du 17 juillet au 11 août, le secrétariat et le Service des abonnements répondront à vos appels, de 8 h 30 à 12 h.

— Suivez-nous —



Bon à Savoir

Réagissez,
partagez,
commentez,
envoyez-nous
des messages.

@mag_bonasavoir

Nous savons aussi
gazouiller.

@mag_bonasavoir

La vie et
les coulisses
du magazine
en images.

BAS-Magazine

Votre magazine
conso se fait
nomade et vous
accompagne
partout.

— Contactez-nous —

Secrétariat de la rédaction

- ① 021 310 01 36
8 h à 18 h (17 h le vendredi)
- ✉ info@bonasavoir.ch
- ✉ CP 150, 1001 Lausanne

Service abonnements

- ① 021 310 01 37
- ✉ abo@bonasavoir.ch
- ✉ CP 240, 1001 Lausanne

**JE VEUX DES
PRODUITS PRIMÉS**

je-suis-de-la-generation-aldi.ch



la pièce

1.79



Margarine
500 g



Sorte testée: Margarine
Source: bon, K-Tipp, n° 09/2017, 9 mai 2017



Simple comme ALDI.

